# Répertoire des sources d'information pour la réalisation d'un plan régional de développement intégré des ressources et du territoire

8 décembre 2008

# TABLE DES MATIÈRES

INT	R	ODUCTION	1
1	9	SOURCES D'INFORMATION SELON LA STRUCTURE DU PRDIRT	2
1	l <b>.1</b>	MISE EN CONTEXTE	3
		PORTRAIT DE LA RÉGION	
1	1.3	PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX	6
1	l <b>.4</b>	ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET PRIORITÉS	7
1 <b>AV</b>	l.5 EC	EFFETS SUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE ET LI C LES PLANIFICATIONS EXISTANTES	ENS 9
1	l <b>.6</b>	MÉCANISMES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	10
2.	J	FICHES POUR LES SOURCES D'INFORMATION	11
		EXE 1 LISTE DES COORDONNATEURS RÉGIONAUX DU MINISTÈRE DES RESSOURCES	87

#### Introduction

L'approche intégrée et régionalisée du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) s'est notamment concrétisée par la mise en place de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). En lien avec le mandat de développement confié aux CRRNT, ces dernières doivent produire un plan, le plan régional de développement intégré des ressources et du territoire ou PRDIRT, qui exprime comment le milieu régional entend se servir des ressources naturelles et du territoire pour asseoir et dynamiser son développement.

La réalisation des orientations, objectifs et priorités de développement proposées par la CRRNT dans son PRDIRT pourra nécessiter de nouvelles mesures et modalités de gestion de la part du MRNF. Afin de favoriser l'intégration des propositions de développement dans la gestion effectuée par le MRNF et de faciliter l'élaboration du PRDIRT, le MRNF a réalisé deux documents, soit un cadre de référence et un répertoire des sources d'information. Le cadre de référence expose les orientations et balises que le MRNF voudrait voir respecter par les CRRNT dans ses propositions de développement. Le cadre de référence est un document distinct de celui-ci.

Le présent document, le répertoire des sources d'information pour la réalisation d'un PRDIRT, se veut une boîte à outils pour aider les CRRNT à élaborer leur PRDIRT. Le répertoire ne constitue pas une méthodologie ou une démarche pour réaliser le PRDIRT. Il est en fait une énumération de sources documentaires qui peuvent être utilisées par les CRRNT lors de l'élaboration des différentes sections d'un PRDIRT telles qu'elles ont été définies dans le concept de PRDIRT. En ce qui a trait à l'information géographique en format numérique nécessaire à la réalisation du PRDIRT, les modalités d'accès, d'échange et de mise à jour de ce type de données font l'objet d'une entente particulière entre le MRNF et la conférence régionale des élus.

Le répertoire est divisé en deux grandes parties. Les sources d'information sont listées dans la première partie selon les sections du PRDIRT et les secteurs d'activité du ministère. Pour la plupart des sources d'information, une description sommaire de la source est présentée dans une fiche signalétique. Les fiches sont regroupées par ordre alphabétique dans la deuxième partie du répertoire.

#### 1 Sources d'information selon la structure du PRDIRT

La structure de base du PRDIRT a été définie conjointement par le MRNF et les conférences régionales des élus (CRE). Elle comprend les différentes sections suivantes :

- une mise en contexte;
- un portrait de la région;
- des problématiques et enjeux;
- des orientations, objectifs et priorités de développement;
- les effets sur la gestion des ressources naturelles et du territoire et les liens avec les planifications existantes;
- les mécanismes de suivi et d'évaluation;
- la liste des participants et des acteurs consultés.

Lorsque c'est approprié, des sources d'information susceptibles de contribuer à la réalisation de chaque section du PRDIRT sont colligées. Ainsi, aucune source d'information n'est présentée pour la liste des participants et des acteurs consultés. Plusieurs sources d'information du MRNF servent également d'assises aux orientations présentées dans le document « Cadre de référence pour l'élaboration d'un plan régional de développement intégré des ressources et du territoire ».

Une fiche signalétique est associée à chaque source d'information du MRNF. On y trouve notamment la façon de se procurer le document visé ou d'y avoir accès et, lorsque la nature de la source s'y prête, on y indique de quelle manière elle peut s'avérer utile aux CRRNT. Dans la mesure du possible, pour obtenir les sources d'information, les accès électroniques sont privilégiés à la transmission de documents sous forme conventionnelle. Dans le cas contraire, les coordonnateurs régionaux se chargeront de rendre disponibles les documents conformément aux politiques de diffusion en vigueur au MRNF. La liste des coordonnateurs régionaux apparaît à l'annexe 1.

Les sources d'information sont présentées en deux blocs. Le premier bloc de la liste correspond aux sources pertinentes du MRNF, c'est-à-dire aux sources qui contiennent des données ou des renseignements qui peuvent être directement utilisés pour le contenu du PRDIRT ou des sources qui peuvent servir d'inspiration pour réaliser une section du PRDIRT.

Le deuxième bloc de la liste regroupe des sources d'information produites par d'autres ministères ou organismes qui peuvent être utiles pour réaliser le PRDIRT. Elles visent à fournir des renseignements supplémentaires sur les sujets qui sont couverts au PRDIRT ou sur des éléments dont il faut tenir compte lors de sa préparation. Dans ces cas, la référence pour avoir accès à l'information suit immédiatement la mention de la source. Lorsque des explications sont requises, une fiche signalétique a été complétée.

#### 1.1 Mise en contexte

Cette section du PRDIRT permet de relater les grands événements qui ont mené à la création des CRRNT et à l'instauration des PRDIRT. La mise en contexte devrait également aborder d'autres sujets tels que la situation de la CRRNT par rapport aux structures régionales qui oeuvrent dans le domaine du développement, leurs mandats respectifs, les principales actions et mesures prises par le milieu régional pour assurer le développement économique et social dans la région en y positionnant le PRDIRT. Il sera important de spécifier si des responsabilités du MRNF ont déjà été déléguées à des instances régionales ou locales et dans quelle mesure.

### Sources d'information du MRNF

- Programme de mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée du ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Programme relatif à l'implantation des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ainsi qu'à la conception et à la préparation des plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire
- Site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (onglet Régions)

### Autres sources d'information

 Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale – La décentralisation http://www.mamr.gouv.qc.ca//publications/autres/brochure\_decentralisation.pdf

### 1.2 Portrait de la région

Cette section du PRDIRT décrit la région sous les différents aspects pertinents pour un plan de développement axé sur les ressources naturelles et le territoire tels que les aspects biophysiques, sociaux et démographiques, l'économie de la région, ses particularités, ses attributs, ses forces et les contraintes ou difficultés auxquelles elle fait face. Il pourrait être utile de distinguer ce qui est du domaine public de ce qui est du domaine privé. Une déclinaison des structures et organismes de la région pourrait s'avérer utile pour établir les collaborations attendues et les responsabilités pour la mise en œuvre du PRDIRT que celle-ci soit traitée dans un plan d'action distinct ou intégrée au PRDIRT. Dans le portrait de la région, une attention particulière doit être portée à la présence de communautés autochtones, le cas échéant.

#### Sources d'information du MRNF

#### Intérêt général

- Fiches techniques sur les bases de données géographiques de référence
- Plan d'affectation du territoire public
- Portraits territoriaux
- SIGT (système d'information et de gestion du territoire public)
- Site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

#### <u>Énergie</u>

- Inventaire du potentiel éolien du Québec
- Stratégie énergétique du Québec 2006-2015

#### Faune

- Cartographie des habitats fauniques
- Plan de développement régional associé aux ressources fauniques
- Plan de rétablissement du caribou forestier
- Plan de rétablissement ou plan de protection des espèces désignées menacées ou vulnérables
- Sites fauniques d'intérêt
- Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière

### Forêts

- Bilan d'aménagement forestier durable
- Calcul de la possibilité forestière 2008–2013
- Écosystèmes forestiers exceptionnels
- Guide de préparation des portraits régionaux des principaux enjeux écologiques en vue de la mise en œuvre d'une approche d'aménagement écosystémique
- Limite nord des attributions commerciales de bois
- Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées
- Plan général d'aménagement forestier 2008–2013
- Portraits forestiers
- Répertoire des bénéficiaires de CAAF et de CtAF
- Ressources et industries forestières Portrait statistique
- SIEF (système d'information écoforestière)

### Mines

- GESTIM (gestion des titres miniers)
- Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec
- SIGEOM (système d'information géominière)

### **Territoire**

- Plan régional de développement du territoire public ou analyses territoriales-volet éolien
- Plan régional de développement du territoire public-volet récréotourisme
- Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuet

#### Autres sources d'information

### Intérêt général

- Biodiversité au Québec
  - http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/inter.htm
- Ententes conclues avec les communautés autochtones http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations autochtones/ententes/liste ententes conclues.htm

- Portail de l'information géographique gouvernementale <a href="http://www.quebecgeographique.gouv.qc.ca">http://www.quebecgeographique.gouv.qc.ca</a>
- Profil des nations autochtones http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations\_autochtones/profils\_nations/profil.htm

### Mines

- Répertoire des exploitants miniers (publié par l'Institut de la Statistique du Québec) <a href="http://diff1.stat.gouv.qc.ca/rem/classes/accueil">http://diff1.stat.gouv.qc.ca/rem/classes/accueil</a>

### **Territoire**

- Bilan des lacs et cours d'eau touchés par les fleurs d'eau de cyanobactéries au Québec entre 2004 et 2007

http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/milieux\_affectes/index.asp

### 1.3 Problématiques et enjeux

Le portrait établi dans la section précédente du PRDIRT doit conduire à poser des constats ou des défis à relever par la région en regard du développement par les ressources naturelles et le territoire. La région présente dans cette section les différentes problématiques, ainsi que les enjeux relatifs aux sujets qu'elle veut couvrir dans son PRDIRT. Les problématiques et les enjeux étant à la base des orientations, objectifs et priorités que le milieu régional veut faire valoir, il est important de bien les cerner en demeurant dans le créneau du développement afin que le PRDIRT prenne toute sa valeur de plan de développement et pour éviter d'empiéter sur les responsabilités d'autres acteurs.

### Sources d'information du MRNF

#### Intérêt général

- Plan d'affectation du territoire public

#### Faune

- Plan de développement régional associé aux ressources fauniques

#### **Forêts**

- Bilan d'aménagement forestier durable
- Guide de préparation des portraits régionaux des principaux enjeux écologiques en vue de la mise en œuvre d'une approche d'aménagement écosystémique
- Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier (OPMV)
- Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées
- Plan général d'aménagement forestier 2008–2013
- Produits forestiers à forte valeur ajoutée
- Récolte de produits forestiers non ligneux dans les forêts du Québec

### **Mines**

Stratégie minérale du Québec

#### **Territoire**

- Approche gouvernementale pour le développement de la villégiature sur les terres publiques du Québec
- Cadre d'analyse pour l'implantation d'installations éoliennes sur les terres du domaine de l'État
- Plan régional de développement du territoire public ou analyses territoriales-volet éolien
- Plan régional de développement du territoire public-volet récréotourisme
- Politique de gestion des îles publiques
- Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuet

### Autres sources d'information

#### Intérêt général

- Ententes conclues avec les communautés autochtones http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations\_autochtones/ententes/liste\_ententes\_conclues.htm
- Plans de mise en valeur pour le territoire public intramunicipal faisant l'objet d'une délégation
- Plans stratégiques de développement des CRE
- Schémas d'aménagement et de développement des MRC

### <u>Forêts</u>

Au sujet des produits forestiers non ligneux (documents disponibles auprès du coordonnateur régional)

- Barbara, Hébert et Marie-Hélène Langis, La forêt... du bois et bien d'autres ressources, Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles.
- Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, 2003, Évaluation du potentiel de récolte d'if du Canada en Mauricie, 23 pages.

#### Territoire

Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007–2017 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm et fiche signalétique

### 1.4 Orientations, objectifs et priorités

Cette section constitue le cœur du PRDIRT. Le milieu régional y définit sa vision pour le développement qui s'appuie sur les ressources naturelles et le territoire sous la responsabilité du MRNF. Le milieu régional exprime sa vision dans la forme qui lui convient. Cette section du PRDIRT appartient en propre au milieu régional. Par conséquent, les sources d'information présentées ci-dessous doivent être considérées comme des sources d'inspiration pour l'élaboration de la vision régionale.

#### Sources d'information du MRNF

### Intérêt général

- Plan d'affectation du territoire public
- Plan stratégique 2008-2011 du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

### <u>Énergie</u>

- Octroi des forces hydrauliques du domaine de l'État pour les centrales de 50 MW et moins
- Stratégie énergétique du Québec 2006–2015

### <u>Faune</u>

- Cadre de gestion des réserves fauniques
- Cadre d'intervention sur la consolidation et le développement de la pourvoirie
- Conditions et règles pour la planification et le développement des aires fauniques communautaires
- Conditions et règles pour la planification et le développement des petits lacs de moins de 20 hectares
- Plan de développement d'activités récréatives dans les zecs de chasse et de pêche du Québec
- Plan de gestion de l'orignal 2004–2010
- Plan de gestion de l'ours 2006–2013
- Plan de gestion du cerf de Virginie 2002–2008
- Plan de rétablissement du caribou forestier
- Plan de rétablissement ou plan de protection des espèces désignées menacées ou vulnérables
- Planification stratégique sur les zecs
- Protocoles d'entente entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et des propriétaires fonciers
- Refuge faunique Énoncé d'orientation

#### **Forêts**

- Aménagement durable des forêts, un engagement pour l'avenir
- Aménagement durable en forêt boréale : une réponse concrète aux défis environnementaux
- Bilan d'aménagement forestier durable
- Contribution du territoire public québécois au développement de l'acériculture
- Écosystèmes forestiers exceptionnels
- Fermeture de chemins sur les terres du domaine de l'État
- La forêt, pour construire le Québec de demain (Livre vert)
- Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier (OPMV)
- L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts (document de travail)
- Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées
- Programme sur la biomasse forestière
- Refuges biologiques rattachés à l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées
- Zonage forestier

### Mines

- Restauration minière
- Sites géologiques exceptionnels

### **Territoire**

- Approche gouvernementale pour le développement de la villégiature sur les terres publiques du Québec
- Cadre d'analyse pour l'implantation d'installations éoliennes sur les terres du domaine de l'État
- Entente administrative relative au développement de la villégiature riveraine sur le territoire public
- Guide de développement de la villégiature sur les terres du domaine public
- Guide pour la réalisation d'une étude d'intégration et d'harmonisation paysagères Projet d'implantation de parc éolien sur le territoire public
- Plan régional de développement du territoire public ou analyses territoriales-volet éolien

- Plan régional de développement du territoire public-volet récréotourisme
- Politique de gestion des îles publiques

### Autres sources d'information

### Intérêt général

- Plans de mise en valeur pour le territoire public intramunicipal faisant l'objet d'une délégation
- Plans stratégiques de développement des CRE
- Schémas d'aménagement et de développement des MRC

### **Territoire**

- Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007–2017 <a href="http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm">http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm</a> et fiche signalétique

# 1.5 Effets sur la gestion des ressources naturelles et du territoire et liens avec les planifications existantes

Cette section sert à identifier les effets des propositions contenues dans le PRDIRT sur la gestion des ressources naturelles et du territoire sous la gouverne du MRNF et de façon plus particulière sur les outils de planification. Outre la planification, les autres grandes fonctions de la gestion telles que la connaissance, les politiques, les programmes, l'octroi des droits, le contrôle et le suivi pourraient aussi être analysées lorsque des propositions ou des actions envisagées par le milieu régional touchent à l'un ou l'autre de ces aspects. Dans un premier temps, les outils de gestion susceptibles d'être touchés pourront être déterminés pour ensuite être examinés sous l'angle des ajustements requis pour la réalisation des propositions.

L'instauration d'un nouveau plan requiert que les liens entre le PRDIRT et les planifications existantes soient examinés de plus près. D'une part, le PRDIRT pourrait remplacer, totalement ou en partie, certains plans de développement qui traitaient des sujets identiques à ceux couverts au PRDIRT. D'autre part, les propositions présentées dans le PRDIRT pourraient exercer une influence sur des actions ou des interventions prévues dans des plans d'opération. La fonction planification avait fait l'objet d'une première analyse lors de l'élaboration du concept de PRDIRT. Bien que cette analyse ait été réalisée à partir des éléments conceptuels du PRDIRT, elle pourrait servir de base à cette section du PRDIRT (voir l'annexe A du document « Cadre de référence pour l'élaboration d'un plan régional de développement intégré des ressources et du territoire »).

Compte tenu de la multiplicité et de l'évolution constante des outils de gestion utilisés par le MRNF, en dresser une liste exhaustive représente un exercice d'envergure dont l'utilité serait hypothétique. Par ailleurs, la complexité des divers processus de gestion en vigueur au MRNF requiert une certaine expérience pour en maîtriser toutes les subtilités et les nuances. C'est pourquoi, plutôt que de consulter une grande quantité de sources documentaires pour comprendre les différents processus de gestion, il apparaît préférable de mettre à profit la connaissance du personnel des Directions générales régionales du MRNF pour apporter un éclairage sur les effets du PRDIRT sur la gestion des ressources naturelles et du territoire.

#### 1.6 Mécanismes de suivi et d'évaluation

C'est dans cette section que la CRRNT présente de quelle manière elle entend réaliser le suivi du PRDIRT. Le suivi s'appuie sur les actions prévues pour la mise en œuvre des orientations, objectifs et priorités définis par le milieu régional. Selon leur complexité, les actions peuvent s'étendre sur une période plus ou moins longue. Le suivi d'une même action pourrait donc s'échelonner sur plusieurs années.

Les mécanismes de suivi détaillent les moyens retenus pour mettre en œuvre les diverses propositions du PRDIRT, les situent dans le temps et identifient les responsables de leur réalisation en fonction des résultats attendus. La fréquence des opérations de suivi peut être exprimée à l'aide d'un calendrier. Les mécanismes de suivi doivent être considérés comme des outils évolutifs. Ils permettent de dresser un bilan périodique et d'évaluer le degré d'accomplissement des actions envisagées et, au besoin, d'apporter les correctifs nécessaires. Les mécanismes d'évaluation permettent d'apprécier à la fois la pertinence du PRDIRT et son impact, l'efficacité avec laquelle les objectifs sont poursuivis, l'efficience des moyens mis en place ou sa rentabilité.

#### Sources d'information du MRNF

#### Intérêt général

- Cadre de référence en évaluation de programme

#### <u>Forêts</u>

- Cadre global de gestion du régime forestier
- Critères et indicateurs d'aménagement durable des forêts

#### Autres sources d'information

#### Intérêt général

- L'évaluation de programme Document destiné aux dirigeants et dirigeantes de ministères et d'organismes (Secrétariat du Conseil du trésor du Québec)
   <a href="http://www.tresor.gouv.qc.ca/fr/publications/modernisation/eval-progr\_02.pdf">http://www.tresor.gouv.qc.ca/fr/publications/modernisation/eval-progr\_02.pdf</a>
- Méthodes d'évaluation des programmes Mesures et attribution des résultats des programmes
- (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

  <a href="http://www.tbs-sct.gc.ca/eval/pubs/meth/pem-mep-PR\_f.asp?printable=True">http://www.tbs-sct.gc.ca/eval/pubs/meth/pem-mep-PR\_f.asp?printable=True</a>

### Forêts

- Aménagement forestier durable, normes de l'association canadienne de normalisation no Z809 http://www.csa-intl.org/onlinestore/GetCatalogItemDetails.asp?mat=000000000002415909
- Forest Stewardship Council (FSC) http://fsccanada.org/francais.htm
- Sustainable forestry initiative (SFI) http://www.sfi-quebec.org/

#### 2. Fiches pour les sources d'information

Les sources d'information sont présentées par ordre alphabétique. Des fiches ont été complétées pour toutes les sources du MRNF et, au besoin, pour les autres sources. Si des renseignements complémentaires sont requis, il faut s'adresser au coordonnateur régional dont la liste apparaît à l'annexe 1.

### Liste alphabétique des fiches d'information

- Aménagement durable des forêts, un engagement pour l'avenir
- Aménagement durable en forêt boréale : une réponse concrète aux défis environnementaux
- Approche gouvernementale pour le développement de la villégiature sur les terres publiques du Ouébec
- Bilan d'aménagement forestier durable
- Cadre d'analyse pour l'implantation d'installations éoliennes sur les terres du domaine de l'État
- Cadre de gestion des réserves fauniques
- Cadre de référence en évaluation de programme
- Cadre d'intervention sur la consolidation et le développement de la pourvoirie
- Cadre global de gestion du régime forestier
- Calcul de la possibilité forestière 2008–2013
- Cartographie des habitats fauniques
- Conditions et règles pour la planification et le développement des aires fauniques communautaires
- Conditions et règles pour la planification et le développement des petits lacs de moins de 20 hectares
- Contribution du territoire québécois au développement de l'acériculture
- Critères et indicateurs d'aménagement durable des forêts
- Écosystèmes forestiers exceptionnels
- Entente administrative relative au développement de la villégiature riveraine sur le territoire public
- Fermeture de chemins sur les terres du domaine de l'État
- Fiches techniques sur les bases de données géographiques de référence
- La forêt, pour construire le Québec de demain (Livre vert)
- GESTIM (gestion des titres miniers)
- Guide de développement de la villégiature sur les terres du domaine public
- Guide de préparation des portraits régionaux des principaux enjeux écologiques en vue de la mise en œuvre d'une approche d'aménagement écosystémique
- Guide pour la réalisation d'une étude d'intégration et d'harmonisation paysagères Projet d'implantation de parc éolien sur le territoire public
- Inventaire du potentiel éolien du Québec
- Limite nord des attributions commerciales de bois
- Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier
- L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts (document de travail)
- Octroi des forces hydrauliques du domaine de l'État pour les centrales de 50 MW et moins
- Plan d'affectation du territoire public
- Plan de développement d'activités récréatives dans les zecs de chasse et de pêche du Québec
- Plan de développement régional associé aux ressources fauniques
- Plan de gestion de l'orignal 2004–2010
- Plan de gestion de l'ours 2006–2013
- Plan de gestion du cerf de Virginie 2002–2008
- Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées
- Plan de rétablissement du caribou forestier
- Plan de rétablissement ou plan de protection des espèces désignées menacées ou vulnérables
- Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007–2017
- Plan général d'aménagement forestier 2008–2013
- Planification stratégique sur les zecs
- Plan régional de développement du territoire public ou analyses territoriales-volet éolien
- Plan régional de développement du territoire public-volet récréotourisme
- Plans de mise en valeur pour le territoire public intramunicipal faisant l'objet d'une délégation
- Plan stratégique 2008-2011 du ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Politique de gestion des îles publiques
- Portraits forestiers
- Portraits territoriaux
- Produits forestiers à forte valeur ajoutée
- Programme de mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

- Programme relatif à l'implantation des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ainsi qu'à la conception et à la préparation des plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire
- Programme sur la biomasse forestière
- Protocoles d'entente entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et des propriétaires fonciers
- Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuet
- Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec
- Récolte de produits forestiers non ligneux dans les forêts du Québec
- Refuge faunique Énoncé d'orientation
- Refuges biologiques rattachés à l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées
- Répertoire des bénéficiaires de CAAF et de CtAF
- Ressources et industries forestières Portrait statistique
- Restauration minière
- SIEF (système d'information écoforestière)
- SIGEOM (système d'information géominière)
- SIGT (système d'information et de gestion du territoire public)
- Site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Sites fauniques d'intérêt
- Sites géologiques exceptionnels
- Stratégie énergétique du Québec 2006–2015
- Stratégie minérale du Québec
- Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière
- Zonage forestier

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Aménagement durable des forêts, un engagement pour l'avenir		
Date de parution		
1999		
Type de document		
Planification ☐ Stratégie, politique ☑ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
Ce rapport a été rédigé pour définir l'aménagement durable des forêts afin que ce concept évoque une réalité semblable pour tous. Plus particulièrement, il explique chacun des six critères de l'aménagement durable des forêts qui sont inscrits dans le préambule de la Loi sur les forêts, soit :		
<ul> <li>la conservation de la diversité biologique;</li> <li>le maintien et l'amélioration de l'état et de la productivité des écosystèm</li> <li>la conservation des sols et de l'eau;</li> <li>le maintien de l'apport des écosystèmes forestiers aux grands cycles éc</li> <li>le maintien des avantages socioéconomiques multiples que les forê société;</li> <li>la prise en compte, dans les choix de développement, des valeurs exprimés par les populations concernées.</li> </ul>	cologiques; ts procurent à la	
Territoire de référence		
Se rapporte à l'ensemble du territoire forestier du Québec.		
Remarques		
Où se procurer le document		
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :		
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/amenagement/amenagement.PDF		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Aménagement durable en forêt boréale : une réponse concrète aux défis environnementaux		
Date de parution		
À venir		
Type de document		
Planification ☐ Stratégie, politique ☑ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☑ Loi, règlement, décret ☐ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ⊠ Mines ☐ Territoire ☐		
Sommaire		
Ce document illustre les réalisations du Québec en matière d'aménagement durable de la forêt boréale. Il décrit les actions déjà entreprises et des mesures à mettre en place pour assurer un aménagement durable de la forêt boréale. Il comprend les parties suivantes :		
<ul> <li>la forêt boréale au Québec;</li> <li>l'aménagement durable des forêts;</li> <li>l'aménagement durable de la forêt boréale : un défi actuel;</li> <li>un modèle de développement.</li> </ul>		
Territoire de référence		
Se rapporte à la forêt boréale.		
Remarques		
Où se procurer le document		
Auprès du coordonnateur régional.		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Approche gouvernementale pour le développement de la villégiature sur les terres publiques du Québec		
Date de parution		
1992		
Type de document		
Planification		
Secteur d'activités		
Tous	ritoire 🛚	
Sommaire		
L'approche du gouvernement en matière de développement de la villégiature, qui s'inscrit dans le processus plus général de l'aménagement du territoire, oriente le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans sa démarche de planification de la villégiature sur le territoire public, définit des objectifs et détermine des actions spécifiques. C'est par ce document que le gouvernement exprime sa volonté d'accroître la mise en valeur du territoire public à des fins récréatives par le développement de la villégiature.		
Territoire de référence		
S'applique aux terres du domaine de l'État.		
Remarques		
Où se procurer le document		
Auprès du coordonnateur régional.		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Bilan d'aménagement forestier durable	BAFD	
Date de parution		
À venir		
Type de document		
Planification		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Territoire ☐		
Sommaire		
Le premier BAFD portera sur l'état des forêts du domaine de l'État de 2000 à 2008. Il livrera des informations sur la plupart des questions qui préoccupent les Québécois, notamment la protection de l'environnement, les avantages socioéconomiques, le respect des droits des Premières Nations et la participation du public.		
Le BAFD fournira des analyses, des constats et des recommandations qui devraient faciliter la prise de décision sur l'aménagement des forêts dans un contexte de développement durable. Il présentera les forces du Québec en matière d'aménagement durable des forêts ainsi que ses faiblesses afin d'améliorer les pratiques forestières et de les rendre plus durables.		
Territoire de référence		
S'applique aux forêts du domaine de l'État.		
Remarques		
Où se procurer le document		
Le BAFD sera disponible sur le site Internet du Forestier en chef à l'adresse su	ivante :	
http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Cadre d'analyse pour l'implantation d'installations éoliennes sur les terres du domaine de l'État		
Date de parution		
Mars 2006		
Type de document		
Planification	□ nt, décret □	
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☒ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☐ Territoire ☒		
Sommaire		
Ce document vise notamment à ce que la production en énergie éolienne au Québec s'intègre aux autres usages. Il présente une mise en contexte, des enjeux d'utilisation et des orientations liés à l'implantation des parcs éoliens sur les terres du domaine de l'État ainsi que la définition des degrés de compatibilité des usages.		
Territoire de référence		
S'applique sur les terres du domaine de l'État.		
Remarques		
Ce guide constitue l'outil de référence privilégié pour la réalisation d'un plan régional de développement du territoire public (PRDTP)-volet éolien.		
Où se procurer le document		
Le cadre d'analyse est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :		
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-analyses.jsp		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Cadre de gestion des réserves fauniques		
Date de parution		
1991		
Type de document		
Planification ☐ Stratégie, politique ☒ Directive, procédure  Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlemen  Autre :		
Secteur d'activités		
Tous	ritoire 🗌	
Sommaire		
Ce document présente les objectifs de conservation et de mise en valeur de la ressource faunique et de son habitat dans les réserves fauniques notamment l'utilisation et l'amélioration des potentiels de récolte et l'acquisition de connaissances sur les modes de gestion faunique. Il traite également des activités et des services, avec ou sans prélèvement, à maintenir et à développer.		
L'atteinte des objectifs de ce cadre de gestion s'appuie sur une démarche de planification portant sur la réalisation d'inventaires et sur l'élaboration d'un plan de gestion pour chaque réserve faunique.		
Territoire de référence		
S'applique sur les réserves fauniques.		
Remarques		
Les réserves fauniques sont généralement établies sur les terres du domai terres privées faisant l'objet d'une entente avec le propriétaire peuvent être il réserve faunique. En juin 2008, on dénombre 21 réserves fauniques.		
L'offre des activités et services dans les réserves fauniques est principaleme Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) sauf pour les ré de Duchénier, Dunière et celles situées sur des rivières à saumon où ce son du milieu qui voient à l'offre de ces activités et services.	serves fauniques	
Une nouvelle politique sur les réserves fauniques est actuellement en élaborat ce cadre de gestion.	ion et remplacera	
Où se procurer le document		
Auprès du coordonnateur régional.		
Ce cadre peut être transmis sous toute réserve compte tenu que ce document sera remplacé, à court terme, par une politique sur les réserves fauniques.		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Cadre de référence en évaluation de programme		
Date de parution		
Avril 2008		
Type de document		
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous ⊠ Énergie □ Faune □ Forêts □ Mines □ Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
Ce document explique comment le Ministère procède pour effectuer l'évaluation de ses programmes, politiques, orientations, interventions et stratégies et situe cette démarche dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats (Loi sur l'administration publique). On y retrouve notamment les objectifs poursuivis, les principes qui guident l'évaluation de programme, les étapes et les produits attendus de la démarche ainsi que les responsabilités des instances concernées. Le Ministère a adopté un plan d'évaluation de programme qui identifie les programmes qui seront évalués au cours de la période qui concorde avec celle de son plan stratégique.		
Territoire de référence		
Sans objet.		
Remarques		
Le cadre de référence en évaluation de programme a été produit pour les besoins du Ministère. Il peut viser l'évaluation de toute intervention ou de tout programme pour lequel il affecte des ressources budgétaires. Ce document est cité à titre informatif.		
Où se procurer le document		
Auprès du coordonnateur régional.		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Cadre d'intervention sur la consolidation et le développement de la pourvoirie		
Date de parution		
À venir		
Type de document		
Planification ⊠ Stratégie, politique ⊠ Directive, procédure □ Banque de données □ Carte □ Portrait □ Loi, règlement, décret □ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
Ce document présente la problématique de consolidation et de développement des pourvoiries avec et sans droits exclusifs, en déterminant des objectifs spécifiques et en proposant diverses actions pour chaque groupe d'entreprise. Le document présente notamment une simplification de la procédure en ce qui concerne les modifications des territoires de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage.		
Il propose également une démarche d'identification d'entreprises auxquelles il serait possible d'attribuer des droits exclusifs ainsi que les exigences concernant l'émission et le renouvellement des baux de droits exclusifs et des obligations liées à la remise de rapports d'activités.		
Certaines mesures ont été identifiées afin de favoriser la consolidation des pourvoiries sans droits exclusifs. Mentionnons à titre d'exemple la possibilité de déterminer le nombre d'entreprises en périphérie d'un plan d'eau selon le potentiel halieutique.		
Territoire de référence		
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec. Par contre, les objectif présentés ne s'appliquent pas aux pourvoiries du Nord-du-Québec ni aux rivières à saumon.		
La pourvoirie avec droits exclusifs détenant un bail d'exclusivité de chasse piégeage, est établie uniquement sur les terres du domaine de l'État. Pour l droits exclusifs, un permis peut être octroyé pour des activités sur terres privée	a pourvoirie sans	
Remarques		
Le réseau compte 193 pourvoiries avec droits exclusifs et 478 sans droits exclu	usifs.	
Où se procurer le document		
Auprès du coordonnateur régional.		
Cependant, ce document n'est pas disponible dans sa forme finale. Des parties de ce cadre d'intervention peuvent être transmises avec réserves car elles n'ont pas reçu l'approbation des autorités du Ministère. Elles sont encore à l'état de document de travail.		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Cadre global de gestion du régime forestier	IGF	
Date de parution		
À venir		
Type de document		
Planification		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ⊠ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
Ce document décrira, en termes d'objectifs généraux, de moyens et d'indicateurs, les grandes composantes du régime forestier qui ont été retenues pour la période 2008-2013, selon les six critères de l'aménagement durable des forêts. Il constitue le cadre de gestion et d'évaluation du régime forestier qui permettra d'en faire le suivi et la reddition de comptes.		
Territoire de référence		
S'applique sur l'ensemble du territoire forestier du Québec.		
Remarques		
Où se procurer le document		
À venir		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Calcul de la possibilité forestière 2008–2013	CPF	
Date de parution		
Pour les 74 unités d'aménagement forestier (UAF) : décembre 2006 Pour les UAF concernées par la Paix des Braves : mars 2008 Pour les réserves forestières (plus de 130 réparties dans les régions) : variable	ı	
Type de document		
Planification ☑ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☐ Banque de données ☑ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
Le Forestier en chef a le mandat de superviser les opérations relatives au calcul des possibilités annuelles de coupe à rendement soutenu de chaque unité d'aménagement forestier (UAF) et de chaque réserve forestière. Les résultats des calculs de la possibilité forestière des 74 UAF de la province sont présentés sous forme de fiche regroupant l'ensemble des informations pertinentes pour chaque UAF (description du territoire, possibilité forestière par essence ou groupes d'essences [incluant la provenance des volumes], exigences générales en termes de traitements sylvicoles prévus [avec et sans récolte]) Des synthèses régionales et provinciale sont aussi disponibles sous la même forme.		
Territoire de référence		
Les 74 unités d'aménagement forestier (UAF) du domaine de l'État et les réserves forestières.		
Remarques		
Où se procurer le document		
La documentation sur les résultats des calculs de la possibilité forestière des 74 UAF et des réserves forestières du Québec est disponible sur le site Internet du bureau du Forestier en chef à l'adresse suivante :		
http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Cartographie des habitats fauniques		
Date de parution		
Variable		
Type de document		
Planification		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
Cette cartographie comprend les habitats fauniques protégés par le Règlement sur les habitats fauniques découlant de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et localisés en tout ou en partie sur les terres du domaine de l'État. On y retrouve aussi les habitats fauniques localisés sur les terres privées, actuellement non protégés par ce règlement. Les inventaires fauniques permettent de délimiter les habitats fauniques.		
Territoire de référence		
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.		
Remarques		
En juin 2008, on compte au Québec, 1 581 habitats fauniques cartographiés pour une superficie protégée de 55 585 km².		
Où se procurer le document		
Auprès du coordonnateur régional.		
Plus d'information sur la cartographie des habitats fauniques est disponible sur le site Internet du MRNF aux adresses suivantes :		
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/habitats-fauniques/cartographie.jsp		
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/habitats-fauniques/proteges.jsp		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Conditions et règles pour la planification et le développement des aires fauniques communautaires	AFC	
Date de parution		
1997		
Type de document		
Planification		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
L'aire faunique communautaire (AFC) est définie comme un plan d'eau faisant l'objet d'un bail de droits exclusifs de pêche dont la gestion est confiée à une corporation sans but lucratif. Ce territoire nécessite des mesures particulières de gestion afin d'y assurer la conservation et la mise en valeur de la faune aquatique.		
Ce document fait l'énumération des conditions à rencontrer pour la mise en place d'une AFC et les démarches relatives à sa création et les étapes de désignation de ce territoire en vertu des dispositions de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.		
La mise en place des AFC a pour objectif de faire participer les gens du milieu à la remise en état des populations d'espèces sportives ou de leurs habitats, ou à la préservation d'un milieu de qualité pour l'exploitation de la faune aquatique. De plus, ce concept de gestion permet de donner priorité à l'adoption de mesures de conservation de la faune et d'assurer ou de maintenir l'accessibilité à la faune sur ces plans d'eau.		
Territoire de référence		
S'applique aux terres du domaine de l'État.		
Remarques		
Ce document est actuellement en révision.		
La mise en place d'une AFC se fait uniquement sur des plans d'eau d'importance du domaine de l'État. En juin 2008, on comptait quatre aires fauniques communautaires au Québec, soit le lac Saint-Jean, le réservoir Baskatong, le réservoir Gouin, et le lac Saint-Pierre.		
Où se procurer le document		
Auprès du coordonnateur régional.		
Compte tenu de la révision en cours de ce document, il peut être transmis sous	s toute réserve.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Conditions et règles pour la planification et le développement des petits lacs de moins de 20 hectares	PLA
Date de parution	
1997	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☒  Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐  Autre :	
Secteur d'activités	
Tous	
Sommaire	
Le petit lac aménagé (PLA) est défini comme étant un lac de moins de 20 hectares faisant l'objet d'un bail de droits exclusifs de pêche octroyé à un pourvoyeur sans droits exclusifs. Ce lac doit faire l'objet de travaux d'aménagement faunique. Ces travaux une fois réalisés doivent permettre au locataire d'offrir un potentiel de pêche favorisant une augmentation de l'utilisation de ce lac.  Ce document fait l'énumération des conditions à rencontrer pour justifier l'octroi de droits exclusifs de pêche sur un petit lac de moins de 20 hectares, les démarches relatives à sa création ainsi que les étapes de désignation de ce territoire en vertu des dispositions de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.	
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Ce document est actuellement en révision.	
Concerne uniquement les plans d'eau de moins de 20 hectares. En juin 2008, on dénombre 21 baux de droits exclusifs de pêche sur des lacs de moins de 20 hectares.	
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	
Compte tenu de la révision en cours de ce document, il peut être transmis sous	s toute réserve.

Nom du document ou sujet	Acronyme
Contribution du territoire québécois au développement de l'acériculture	
Date de parution	
Avril 2000	
Type de document	
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure □  Banque de données □ Carte □ Portrait □ Loi, règlement, décret □  Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Territoire ☐	
Sommaire	
Dans les forêts du domaine de l'État, les érablières sont de plus en plus convoitées, tant par l'industrie acéricole que par l'industrie de la transformation des feuillus durs. Ces érablières sont généralement déjà engagées majoritairement en faveur de l'industrie forestière par contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier. Dans le contexte du respect des droits consentis, le développement de l'acériculture en territoire public passe inévitablement, pour une part, par la gestion intégrée des ressources. Le Comité MRN-MAPAQ a élaboré sur cette question et propose des principes et orientations qui devraient guider la contribution du territoire public au développement de l'acériculture. Par exemple, le comité fait état de la nécessité de réaliser des inventaires, recommande une étude comparative sur les coûts d'exploitation des érablières sur les territoires public et privé, favorise la consolidation des entreprises acéricoles. En tout, le comité formule 21 recommandations.	
Territoire de référence	
S'applique aux forêts du domaine de l'État.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Critères et indicateurs d'aménagement durable des forêts	INDI
Date de parution	
Développement en cours et mise à jour continue	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure  Banque de données ☑ Carte ☐ Portrait ☑ Loi, règlemen  Autre :	□ it, décret □
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
En avril 1996, le gouvernement du Québec introduisait six critères d'aménagement durable des forêts dans la disposition préliminaire de la Loi sur les forêts. Le Ministère a mis en place un projet de suivi des indicateurs de l'aménagement durable des forêts : le projet INDI. Il a créé cette publication en ligne pour diffuser les résultats de ce projet et ainsi rendre compte des progrès vers un aménagement durable des forêts. Les critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts s'appuient sur les valeurs environnementales, sociales et économiques qui doivent être associées à la mise en valeur des ressources forestières et à leur conservation. Suivant leur état d'avancement, chaque indicateur comportera une description, une analyse, des moyens d'action et une cible.	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire forestier du Québec.	
Remarques	
Les indicateurs d'aménagement durable des forêts (ADF) adoptés au MRNF s'inspirent largement de ceux définis par le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF). Les critères et indicateurs sélectionnés permettront de rendre compte de la progression vers un aménagement durable des forêts. En juin 2008, seize (16) indicateurs avaient été développés sur les 60 retenus.	
Les critères et les indicateurs sont disponibles à différentes échelles : provinc selon la pertinence, sous-domaine bioclimatique et territoire d'Agence de mi forêts privées.	
Où se procurer le document	
Les critères et indicateurs sont disponibles sur le site Internet du MRN suivantes :	IF aux adresses
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-criteres.jsp	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/forets/criteres-indicateurs/accu	<u>ıeil.asp</u>

Nom du document ou sujet	Acronyme
Écosystèmes forestiers exceptionnels	EFE
Date de parution	
À partir de 2001	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☒ Directive, procédure  Banque de données ☒ Carte ☒ Portrait ☒ Loi, règlemen  Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
En territoire public, le gouvernement du Québec identifie des sites candidats d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) et procède à leur protection à titre d'aires protégées depuis 2002. Le gouvernement utilise à cette fin diverses désignations d'aires protégées (parcs et réserves) ou fait appel aux dispositions de la Loi sur les forêts pour classer des écosystèmes forestiers exceptionnels. Afin d'alimenter ce processus de classement légal, Forêt Québec et les directions générales régionales du MRNF assurent la protection intérimaire des projets d'EFE par l'intermédiaire d'une directive administrative. En forêt privée, Forêt Québec accompagne les intervenants régionaux dans leurs démarches de protection volontaire des EFE qu'il reconnaît sur la base de critères scientifiques. Pour informer le public et encadrer ce processus, le MRNF a produit divers documents :  - document d'information sur les EFE; - liste et carte des EFE classés; - lignes directrices pour la gestion des territoires classés EFE; - cadre d'intervention en forêt privée; - banque de données et indicateur (INDI) sur les EFE publics et privés, classés ou faisant l'objet d'un projet de protection.	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire forestier du Québec.	
Remarques	
Les EFE sont protégés légalement sur toutes les terres du domaine de l'État. I sont identifiés et peuvent faire l'objet de mesures volontaires de protection.	En forêt privée, ils
La localisation des EFE et des projets d'EFE est intégrée au système d'informa (SIEF).	ition écoforestière
Où se procurer le document	
Des renseignements généraux et la documentation sont disponibles sur le MRNF à partir de l'adresse suivante :	site Internet du
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes	<u>.isp</u>

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Entente administrative relative au développement de la villégiature riveraine sur le territoire public		
Date de parution		
Février 2001		
Type de document		
Planification ☐ Stratégie, politique ☒ Directive, procédure ☒ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous 🗌 Énergie 🗌 Faune 🗵 Forêts 🗌 Mines 🗍 Ter	ritoire 🛚	
Sommaire		
Cette entente administrative concerne le développement de la villégiature riveraine sur les terres du domaine de l'État. Par cette entente, le MRN et la FAPAQ s'engageaient à mettre en place certaines modalités administratives en vue de prendre en compte la ressource faunique et son habitat dans la planification de la villégiature sur le territoire public. Les principes et modalités de développement contenus dans l'entente ont servi à l'élaboration des plans régionaux de développement du territoire public (PRDTP) volet récréotourisme.		
Territoire de référence		
S'applique sur les terres du domaine de l'État.		
Remarques		
Où se procurer le document		
Auprès du coordonnateur régional.		

Nom du document ou sujet	Acronyme
Fermeture de chemins sur les terres du domaine de l'État	
Date de parution	
2007	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☒ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ⊠ Mines ☐ Territoire ⊠	
Sommaire	
La Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune permet au ministre de fermer un chemin sur les terres du domaine de l'État, dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée des ressources. Ainsi, toute personne physique ou morale peut présenter au ministre une demande de fermeture de chemin permanente ou temporaire. À cet effet, le MRNF met à la disposition des CRRNT le « Guide et formulaire du demandeur pour la demande de fermeture de chemins du domaine de l'État ». Ce document est essentiel pour quiconque souhaite fermer un chemin forestier ou autre. Il précise la marche à suivre et permet de déposer une demande de fermeture.  Un document intitulé « Technique de fermeture de chemins du domaine de l'État » est également disponible. Ce guide décrit des techniques appropriées pour fermer des chemins de façon temporaire ou permanente et d'autres, pour corriger ou prévenir les problèmes d'érosion. Pour chaque technique, il présente les circonstances d'utilisation, une description des travaux, des recommandations ainsi que les avantages et inconvénients qui lui sont associés.	
Territoire de référence	
Ces guides s'appliquent aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Ces guides sont disponibles auprès du coordonnateur régional.	

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Fiches techniques sur les bases de données géographiques de référence		
Date de parution		
2008		
Type de document		
Planification		
Secteur d'activités		
Tous 🗵 Énergie 🗌 Faune 🗌 Forêts 🗌 Mines 🗍 Territoire 🗍		
Sommaire		
Le MRNF gère plusieurs bases de données géographiques de référence qui servent de support aux systèmes d'information de nombreux organismes. Pour répondre aux besoins d'information de plus en plus techniques sur les produits, une série de fiches descriptives a été réalisée et est mise à jour régulièrement. Chaque fiche présente une brève description et une illustration du produit et donne ses principales caractéristiques.		
Les fiches techniques les plus pertinentes pour la réalisation du PRDIRT sont celles qui traitent de cartographie topographique et de photographie aérienne ainsi que celles sur la cartographie générale et administrative et l'imagerie.		
Territoire de référence		
Se rapporte à l'ensemble du territoire du Québec.		
Remarques		
Où se procurer le document		
Les fiches techniques sont disponibles sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :		
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/expertise/expertise-publications.jsp		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
La forêt, pour construire le Québec de demain (Livre vert)		
Date de parution		
Février 2008		
Type de document		
Planification		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Territoire ☐		
Sommaire		
Le Livre vert présente la vision gouvernementale des changements à mettre en place pour donner un nouvel élan à l'ensemble du secteur forestier. Il énonce les atouts du régime actuel qu'il est nécessaire de préserver et les enjeux auxquels le Québec doit répondre. Enfin, il propose des objectifs à atteindre et des orientations pour y arriver. Neuf orientations pour renouveler le régime forestier québécois y sont proposées dont celles relatives à l'élaboration d'une stratégie de développement industriel axée sur les produits à forte valeur ajoutée et à l'implantation d'un zonage du territoire forestier. Le Livre vert a été soumis à une consultation publique, dont les résultats ont été intégrés dans le document « L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts », publié en juin 2008 (voir cette fiche).		
Territoire de référence		
S'applique à l'ensemble du territoire forestier du Québec.		
Remarques		
Le MRNF avait entrepris des consultations à l'échelle nationale, régionale et auprès des communautés autochtones. Cette période de consultation est maintenant terminée.		
Où se procurer le document		
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :		
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/livre-vert.pdf		

Nom du document ou sujet	Acronyme	
GESTIM (gestion des titres miniers)	GESTIM	
Date de parution		
Mise à jour en continu.		
Type de document		
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☐ Banque de données ☒ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous 🗌 Énergie 🗌 Faune 🗌 Forêts 🗌 Mines 🛛 Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
GESTIM permet de consulter les données du Registre public des droits miniers, réels et immobiliers, de localiser les territoires où l'activité minière est réalisée sous condition et ceux qui sont soustraits à toute activité minière. Le système permet aussi d'acquérir des titres miniers auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Sur le site FTP de GESTIM, on retrouve des guides d'information et de navigation ainsi que les plus récentes mises à jour des cartes des titres miniers en format Acrobat Reader (PDF). Tous les fichiers sur le site FTP peuvent être téléchargés gratuitement.  GESTIM sera tout particulièrement utile dans la réalisation du portrait.		
Territoire de référence		
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.		
Remarques		
L'information concernant les droits miniers contenue dans GESTIM est disp numérique en s'adressant au coordonnateur régional.	oonible en format	
Où se procurer le document		
GESTIM est accessible à partir de l'adresse suivante :		
https://gestim.mines.gouv.qc.ca/MRN_GestimP_Presentation/ODM02101_login.aspx		
Le site FTP de GESTIM est accessible à partir de l'adresse suivante :		
https://gestim.mines.gouv.qc.ca/ftp/intro.asp		

Nom du document ou sujet	Acronyme
Guide de développement de la villégiature sur les terres du domaine public	
Date de parution	
1994	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☐ Territoire ⊠	
Sommaire	
Ce guide, qui est issu de l'approche gouvernementale pour le développement de la villégiature sur les terres publiques, donne à la planification et au développement de la villégiature un cadre de gestion unique pour toutes les régions du Québec. Il favorise l'application de principes, de normes, de règles et de pratiques d'aménagement uniforme. Il permet également un développement qui concorde avec les autres activités exercées dans le domaine public. Il contient notamment des principes de développement, un découpage en territoires de gestion de la villégiature et les règles de planification et de développement qui s'y rattachent ainsi que la compatibilité de la villégiature avec les autres usages.	
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Ce guide a été l'outil privilégié pour l'élaboration des plans régionaux de développement du territoire public (PRDTP)-volet récréotourisme.	
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Guide de préparation des portraits régionaux des principaux enjeux écologiques en vue de la mise en œuvre d'une approche d'aménagement écosystémique	
Date de parution	
À venir	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure  Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☒ Loi, règlement  Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Le guide viendra suggérer une démarche permettant de dresser un port principaux enjeux écologiques déterminés à l'échelle provinciale par le MRNF en œuvre d'une approche d'aménagement écosystémique. Ces enjeux sont :	
<ul> <li>la raréfaction des forêts mûres et surannées;</li> <li>la composition végétale des forêts;</li> <li>la structure interne des peuplements;</li> <li>l'organisation spatiale des écosystèmes;</li> <li>la présence de bois mort;</li> <li>les espèces préoccupantes.</li> </ul>	
Les principales étapes de la démarche seront expliquées et les ressources de identifiées. Le guide fournira aussi des exemples de portraits qui ont ét expérimental.	
Territoire de référence	
S'applique aux forêts du domaine de l'État.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-ecosystemique	e.jsp

Nom du document ou sujet	Acronyme
Guide pour la réalisation d'une étude d'intégration et d'harmonisation paysagères – Projet d'implantation de parc éolien sur le territoire public	
Date de parution	
2005	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous  Énergie  Faune  Forêts  Mines  Ter	ritoire 🛚
Sommaire	
Ce guide est un outil de référence pour faciliter la réalisation d'une étude pays de parc éolien. Il vise à cerner les principaux enjeux liés au paysage dans l parc éolien. Les exigences du MRNF en matière d'intégration et d'harmonisa sont présentées.	'implantation d'un
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Le guide est un complément aux plans régionaux de développement du territ analyses territoriales-volet éolien (voir cette fiche).	toire public et aux
Où se procurer le document	
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/programme/index.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Inventaire du potentiel éolien du Québec		
Date de parution		
Juin 2005		
Type de document		
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☐ Banque de données ☒ Carte ☒ Portrait ☒ Loi, règlement, décret ☐ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ⊠ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
L'inventaire du potentiel éolien du Québec est une base de données relatives à la localisation et à l'évaluation des potentiels exploitables devant permettre aux décideurs de prendre des décisions éclairées en matière de développement de l'énergie éolienne.		
Territoire de référence		
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.		
Remarques		
Il existe un complément plus évolué à l'inventaire du potentiel éolien du Québec. Ce complément, nommé l'outil GéoÉolien, est une base de données cartographiques que l'on peut consulter, de façon interactive (carte du gisement éolien sur le territoire québécois). Il permet ainsi d'utiliser les données disponibles pour créer, agrandir, modifier et produire des cartes.		
Où se procurer le document		
L'inventaire du potentiel éolien du Québec est accessible à partir du site Intell'adresse suivante :	ernet du MRNF à	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/eolien/eolien-potentiel.jsp		
L'outil GéoÉolien est offert sur cédérom par Géoboutique Québec au coût de 4	9,95 \$.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Limite nord des attributions commerciales de bois	
Date de parution	
Juin 2003	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure  Banque de données ☐ Carte ☒ Portrait ☐ Loi, règlement  Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
À la suite d'une consultation publique pour chacune des régions administrative MRNF a subdivisé le territoire québécois en 74 unités d'aménagement for précisé la limite nord des attributions commerciales de bois. Pour chacune des en chef détermine la possibilité annuelle de coupe à rendement soutenu. La UAF et la limite nord des attributions commerciales de bois sont regroupées su	estier (UAF) et a UAF, le Forestier a délimitation des
Territoire de référence	
La limite nord des attributions commerciales concerne les régions administrativ - Côte-Nord; - Nord-du-Québec; - Saguenay–Lac-Saint-Jean.	ves suivantes :
<ul><li>Côte-Nord;</li><li>Nord-du-Québec;</li></ul>	ves suivantes :
<ul><li>Côte-Nord;</li><li>Nord-du-Québec;</li><li>Saguenay–Lac-Saint-Jean.</li></ul>	nordique, dans le eux. De la récolte é déterminée en mite nordique des . Une étude sur la
<ul> <li>Côte-Nord;</li> <li>Nord-du-Québec;</li> <li>Saguenay-Lac-Saint-Jean.</li> </ul> Remarques Des travaux forestiers peuvent également être réalisés au nord de la limite cadre de projets spéciaux, comme pour la récupération de bois suite à des feest également possible pour des fins domestiques. La limite nord a ét s'appuyant sur les travaux d'un comité. Le rapport final du Comité sur la lir forêts attribuables (mars 2000) est disponible à l'adresse mentionnée plus bas limite nordique des attributions commerciales de bois est en cours et le ra	nordique, dans le eux. De la récolte é déterminée en mite nordique des . Une étude sur la
- Côte-Nord; - Nord-du-Québec; - Saguenay-Lac-Saint-Jean.  Remarques  Des travaux forestiers peuvent également être réalisés au nord de la limite cadre de projets spéciaux, comme pour la récupération de bois suite à des fe est également possible pour des fins domestiques. La limite nord a ét s'appuyant sur les travaux d'un comité. Le rapport final du Comité sur la lir forêts attribuables (mars 2000) est disponible à l'adresse mentionnée plus bas limite nordique des attributions commerciales de bois est en cours et le ra déposé à la fin 2010.	nordique, dans le eux. De la récolte é déterminée en nite nordique des . Une étude sur la pport devrait être
- Côte-Nord; - Nord-du-Québec; - Saguenay-Lac-Saint-Jean.  Remarques  Des travaux forestiers peuvent également être réalisés au nord de la limite cadre de projets spéciaux, comme pour la récupération de bois suite à des fe est également possible pour des fins domestiques. La limite nord a ét s'appuyant sur les travaux d'un comité. Le rapport final du Comité sur la lir forêts attribuables (mars 2000) est disponible à l'adresse mentionnée plus bas limite nordique des attributions commerciales de bois est en cours et le ra déposé à la fin 2010.  Où se procurer le document  La carte générale (à petite échelle) des unités d'aménagement forestier et de des attributions commerciales de bois est disponible sur le site Internet du M	nordique, dans le eux. De la récolte é déterminée en nite nordique des . Une étude sur la pport devrait être

Nom du document ou sujet	Acronyme
Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier	OPMV
Date de parution	
De 2002 à 2007	
Type de document	
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure Banque de données □ Carte □ Portrait □ Loi, règlemen Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ⊠ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
La mise en œuvre des objectifs de protection et de mise en valeur (OPMV) permettra au Québec de passer à une gestion davantage axée sur les résultats, d'offrir plus de souplesse dans les opérations forestières et de mieux tenir compte des particularités régionales et locales. Ils devront être atteints par la réalisation d'activités d'aménagement forestier.	
Pour les plans généraux d'aménagement forestier 2008–2013, onze OPMV on réduire l'orniérage; - minimiser les pertes de superficie forestière productive; - protéger l'habitat aquatique en évitant l'apport de sédiments; - maintenir en permanence une quantité de forêts mûres et surannée fonction de l'écologie régionale; - développer et appliquer des patrons de répartition spatiale des ce l'écologie régionale et socialement acceptables; - protéger l'habitat des espèces menacées ou vulnérables du milieu fores encadrer la pratique de l'éclaircie précommerciale; - conserver du bois mort dans les forêts aménagées; - maintenir la qualité visuelle des paysages en milieu forestier; - favoriser l'harmonisation des usages en forêt par la conclusion occonsignées au plan général d'aménagement forestier; - maintenir ou améliorer l'habitat d'espèces fauniques importantes pour l'harmonisation des diverses utilisations du territoire afin de favorise environnementales propices à la poursuite des activités traditionnelles des	es déterminée en oupes adaptés à stier; d'ententes écrites es Cris et faciliter er des conditions
Territoire de référence	
Les OPMV s'appliquent sur les forêts du domaine de l'État.	
Remarques	
Les OPMV sont assignés par unité d'aménagement forestier et sont int généraux d'aménagement forestier de 2008-2013.	égrés aux plans
Où se procurer le document	
D'autres renseignements sont disponibles sur le site Internet du MRNF à l'adre	sse suivante :
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-objectifs.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts (document de travail)	
Date de parution	
Juin 2008	
Type de document	
Planification	t, décret
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ⊠ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Ce document de travail intègre les résultats de la consultation publiqu présentation du Livre vert <i>La forêt, pour construire le Québec de demail</i> précisions sur les moyens de mettre en œuvre les orientations qui y sont projudonner un nouvel élan à l'ensemble du secteur forestier. Plusieurs points son document, notamment :  - l'adoption d'une stratégie d'aménagement durable des forêts; - la révision de la délimitation des forêts du domaine de l'État; - l'établissement de la possibilité forestière selon de nouvelles dispos davantage à l'aménagement durable des forêts; - la délégation de gestion à des acteurs du milieu régional; - la constitution de sociétés d'aménagement des forêts du domaine de l'É la résiliation des contrats d'approvisionnement et d'aménagement fore garanties d'approvisionnement en bois aux industriels; - la création d'un bureau de mise en marché des bois des forêts du domaine de l'Elles se veulent une réponse aux demandes des acteurs régionaux d'êt étroitement à la gestion des forêts du domaine de l'État par l'exercice d'activité déléguées.	n. Il apporte des posées en vue de t abordés dans le sitions contribuant État; estier et l'octroi de aine de l'État. le régionalisation. ere associés plus
Territoire de référence	
S'applique sur l'ensemble du territoire forestier du Québec.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/evolution/document-travail-juin0	<u>8.pdf</u>

Nom du document ou sujet	Acronyme
Octroi des forces hydrauliques du domaine de l'État pour les centrales de 50 MW et moins	
Date de parution	
Septembre 2008	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ⊠ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire
Sommaire	
Ce document est un guide de référence réalisé à l'intention des communautés locales et autochtones. Il décrit les étapes à franchir pour réaliser l'implantation d'une petite centrale hydroélectrique au Québec et donne de l'information pour améliorer la compréhension du processus à suivre.	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à partir de l'adresse s	uivante :
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/hydroelectricite/cadre.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan d'affectation du territoire public	PATP
Date de parution	
En préparation	
Type de document	
Planification ☑ Stratégie, politique ☑ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous 🛚 Énergie 🗌 Faune 🔲 Forêts 🗌 Mines 🗍 Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Le PATP est un plan gouvernemental qui permet à l'État d'exprimer com l'utilisation et la protection des ressources et du territoire public et de fixer, à le vocations et d'objectifs, des conditions générales pour leur mise en valeur.	
Les plans d'affectation sont réalisés sur la base des régions administratives. Un plan d'affectation contient des renseignements sur l'utilisation existante du territoire de la région ainsi que sur les projets et potentiels susceptibles de conduire à un usage du territoire public. Le territoire public de la région est découpé en zones qui font chacune l'objet d'une caractérisation. La problématique et les enjeux propres à chaque zone sont ensuite déterminés.	
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Le PATP aborde plus que les secteurs d'activité du MRNF. Tous les sujets re des terres du domaine de l'État y sont traités. Une nouvelle génération élaboration dans plusieurs régions du Québec. Lorsqu'ils seront apgouvernement, ces nouveaux PATP viendront remplacer les plans actuellemen	de PATP est en oprouvés par le
La préparation de cette nouvelle génération de PATP s'appuie sur le docu approche d'affectation du territoire public publié en mars 2005. Ce docu contexte qui a mené à une révision complète du PATP ainsi que les orientat son rôle et la place qu'il occupe dans la gestion du territoire public. Le nou PATP y est présenté.	ment présente le ions sous-tendant
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	
Les PATP ne sont pas disponibles dans leur forme finale. Des parties de Patransmises avec toutes les réserves qui s'imposent car elles n'ont pacconsultations et n'ont pas reçu l'aval des autorités gouvernementales.	
Le document sur la nouvelle approche d'affectation est disponible sur le site In l'adresse suivante :	ternet du MRNF à
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-affectation.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan de développement d'activités récréatives dans les zecs de chasse et de pêche du Québec	PDAR
Date de parution	
Variable	
Type de document	
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure Banque de données □ Carte □ Portrait □ Loi, règlemen Autre :	□ it, décret □
Secteur d'activités	
Tous 🗌 Énergie 🗌 Faune 🗵 Forêts 🗌 Mines 🗍 Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Selon les dispositions de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (article 106.0.1), une zec peut établir le montant des droits exigibles pour la pratique d'activités récréatives sur son territoire à la condition d'avoir fait approuver au préalable par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune un plan de développement d'activités récréatives.	
Le plan de développement d'activités récréatives doit comprendre notame territorial de la zec, une description de l'offre d'activités et d'hébergement analyse du développement récréotouristique du territoire de la zec et un plan de l'activités et d'hébergement de la zec et un plan de l'activités et d'hébergement de la zec et un plan de l'activités et d'hébergement d'activités récréatives doit comprendre notament de l'activités et d'hébergement d'activités récréatives doit comprendre notament de l'activités et d'hébergement d'activités et d'hébergement d'activités et d'hébergement de l'activités et d'hébergement de l'activités et d'hébergement d'activités et d'hébergement d'activités et d'activités et d'hébergement d'activités et d'activités et d'hébergement d'activités et d'activité	de la région, une
Territoire de référence	
S'applique aux zecs participantes.	
Remarques	
Chaque organisme gestionnaire de zec demeure entièrement libre d'offrir ou non de nouveaux services et équipements associés aux activités récréotouristiques de même que de l'hébergement commercial. Cette démarche s'effectue donc sur une base volontaire. En juin 2008, 42 zecs sur 86 s'étaient dotées d'un plan de développement d'activités récréatives.	
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Plan de développement régional associé aux ressources fauniques	PDRRF	
Date de parution		
De décembre 2001 à septembre 2003.		
Type de document		
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure □ Banque de données □ Carte □ Portrait ⊠ Loi, règlement, décret □ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous 🗌 Énergie 🗌 Faune 🗵 Forêts 🗌 Mines 🗍 Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
Après avoir décrit sommairement la région, les infrastructures d'accès et d'accueil ainsi que la demande régionale, le plan de développement régional associé aux ressources fauniques dresse le portrait faunique et naturel de la région concernée. Il dégage les forces, les faiblesses ou les contraintes des produits offerts actuellement. Il décrit les potentiels de développement associés aux espèces fauniques ou partie de territoire pouvant être mis en valeur dans le cadre d'un développement durable. On retrouve dans chacun de ces plans, les grands axes de développement ainsi que des exemples de projets.		
Territoire de référence		
Se rapporte à l'ensemble du territoire du Québec.		
Remarques		
Les plans de développement régional associé aux ressources fauniques ont été élaborés pour chacune des 17 régions administratives du Québec.		
Où se procurer le document		
Les plans sont disponibles à l'adresse suivante :		
http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/PDRRF.htm		
D'autres données concernant les activités liées à la faune sont disponibles à l'a	adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/statistiques/index.jsp		

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan de gestion de l'orignal 2004–2010	
Date de parution	
2004	
Type de document	
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure Banque de données □ Carte □ Portrait □ Loi, règlemen Autre :	□ t, décret □
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Ce document propose des actions afin de :	
<ul> <li>maintenir des populations d'orignaux en croissance et de s'assurer ur en valeur de cette espèce dans la majorité des zones de chasse du Que favoriser une augmentation du nombre de chasseurs et particulièremen donner aux territoires fauniques (zecs, réserves fauniques, pourve exclusifs) des outils pour adapter la réglementation sur la chasse à l'o des particularités de chaque territoire.</li> <li>Il contient également des données statistiques sur la récolte de cette espèce particularités.</li> </ul>	ébec; t de la relève; piries avec droits rignal en fonction
zones de chasse du Québec.	our chacune des
Territoire de référence	
Ce plan de gestion s'applique à toutes les zones de chasse du Québec avec dans la zone de chasse no.1 (Gaspésie).	une particularité
Remarques	
Le cheptel d'orignaux est constitué d'environ 100 000 bêtes. On estime qu'en 2 chasseurs d'orignaux au Québec ont effectué plus de 1 250 000 jours de chasse de 135 M\$. Une importante partie de ces dépenses est effectuée lors chasse et contribue à l'essor économique des régions. On évalue que l'impactant la chasse à l'orignal correspond à 1 394 emplois (année/personne).	nasse et dépensé des voyages de
Où se procurer le document	
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/plan_gestion_orignal_2004-2010	0.pdf

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Plan de gestion de l'ours 2006–2013		
Date de parution		
2006		
Type de document		
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure □ Banque de données □ Carte □ Portrait □ Loi, règlement, décret □ Autre :		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Teri	ritoire 🗌	
Sommaire		
Les objectifs qui ont été retenus visent à stabiliser au niveau actuel la population d'ours dans la plupart des zones de chasse tout en tenant compte de la capacité de support et de l'offre et la demande pour cette espèce.		
Ce document contient également des données statistiques reliées à la récolte pour chacune des zones de chasse du Québec.	de cette espèce	
Territoire de référence		
Ce plan de gestion s'applique à toutes les zones de chasse du Québec.		
Remarques		
On estime la population d'ours noir du Québec à 70 000 animaux, soit 10 0 1994.	00 de plus qu'en	
Où se procurer le document		
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :		
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/plan_gest_ours_2006-2013.pdf		

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan de gestion du cerf de Virginie 2002–2008	
Date de parution	
2002	
Type de document	
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure Banque de données □ Carte □ Portrait □ Loi, règlemen Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Deux plans de gestion ont été préparés pour tenir compte du contexte très d'Anticosti par rapport au Québec continental. Un premier plan présente la sit Virginie dans chacune des quinze zones de chasse du Québec continental où le façon significative. Ce plan présente les balises de gestion pour chacune de chasse. Le plan de gestion du cerf de Virginie pour l'île d'Anticosti vise à re les populations de cerfs pour les maintenir par la suite à un niveau suffisal d'offrir une chasse de haute qualité favorable à l'industrie de la pourvoirie en plus plans de gestion contiennent également des données statistiques sur la re Virginie par zone de chasse du Québec.	tuation du cerf de le cerf est présent des quinze zones éduire légèrement mment élevé afin ace.
Territoire de référence	
S'applique à tout le territoire du Québec où le cerf de Virginie est présent.	
Remarques	
Le plan de gestion du cerf de Virginie pour le Québec continental est en révisio	n.
Les populations de cerfs de Virginie sont sujettes à des variations annuelles aux conditions hivernales plus ou moins rigoureuses. Après avoir connu de significatives au cours des années 1990, les populations continentales relativement stables depuis quelques années dans plusieurs régions du Qué population de cerfs était estimée à 285 000 dans les zones de chasse du Qué à 120 000 sur l'île d'Anticosti. La chasse au cerf attirait alors près de 14 principalement des résidents du Québec sauf à l'île d'Anticosti, et générait 86,9 millions de dollars permettant le maintien de 935 emplois.	es augmentations s de cerfs sont bec. En 2000, la bec continental et 5 000 chasseurs,
Où se procurer le document	
Les documents sont disponibles sur le site Internet du MRNF à l'adresse suiva	nte :
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/especes/plan-gestion-cerf.pdf	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées	PPMV
Date de parution	
2001 et mises à jour régulières par la suite.	
Type de document	
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure □ Banque de données □ Carte ⊠ Portrait ⊠ Loi, règlement, décret □ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Le plan de protection et de mise en valeur des forêts privées (PPMV) est un outil de connaissance du territoire et des producteurs forestiers. Il intègre une grande quantité d'information qui permet d'obtenir le portrait global de la région en ce qui a trait à la forêt privée. Le PPMV comprend deux parties :  1. le document de connaissance réunit des informations sur les ressources forestières, fauniques, hydriques, récréatives et sur les milieux sensibles;  2. le document de stratégies vient fixer les objectifs d'aménagement et définir les actions à	
prendre pour y parvenir.	
Territoire de référence	
S'applique aux forêts privées.	
Remarques	
Il y a 17 agences régionales de mise en valeur des forêts privées au Québec Les PPMV sont le résultat de la concertation de 4 partenaires et de consultation	
Où se procurer le document	
Les PPMV sont disponibles auprès de chacune des 17 agences régionales des forêts privées. Le site suivant donne accès aux sites des agences régio valeur des forêts privées :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/privees/privees-agences.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan de rétablissement du caribou forestier	
Date de parution	
À venir	
Type de document	
Planification Stratégie, politique Directive, procédure Banque de données Carte Portrait Loi, règlement, déc Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ⊠ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Les caribous qui vivent toute l'année dans la forêt boréale sont appelés caribou forestier est reconnu comme une espèce en difficulté presque partou Nord. La prédation, la chasse et l'impact des modifications de son habitat edéclin. Le morcellement de son habitat engendré par les activités humaines, proupe forestière, augmente l'accès au territoire, concentre le caribou dans les et favorise l'établissement d'autres proies, dont l'orignal, entraînant une aprédateurs et une intensification de la prédation et de la chasse.	t en Amérique du expliqueraient son particulièrement la habitats résiduels
Au Québec, en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, désigné comme étant vulnérable. Cette désignation a enclenché la prépara rétablissement qui prévoit des interventions dans diverses sphères d'ac principales actions est l'élaboration de plans d'aménagement visant à mainte qualité suffisante pour assurer le maintien de chacune des populations identi par l'application de pratiques particulières. Ces plans d'aménagement de l'h forestier s'inscrivent dans la mise en oeuvre de l'objectif de protection et de r milieu forestier (OPMV) qui vise à protéger l'habitat des espèces menacées e milieu forestier. Pour le caribou forestier, le document ministériel relatif à la m OPMV mentionne que « les plans particuliers d'aménagement comprent temporaire de massifs forestiers, le maintien de corridors de déplacement pratiques sylvicoles adaptées ». Ces plans sont intégrés aux plans généraux forestier 2008-2013 (PGAF) et dans les plans annuels des unités d'aménaconcernées.	tion d'un plan de tivité. L'une des enir un habitat de fiées au Québec, labitat du caribou mise en valeur du pu vulnérables du ise en œuvre des nent le maintien et l'adoption de d'aménagement
Territoire de référence	
S'applique aux forêts du domaine de l'État où la présence du caribou forestie à l'exception du territoire couvert par l'Entente concernant une nouvelle gouvernement du Québec et les Cris du Québec (Paix des Braves).	
Remarques	
Au Québec, le caribou forestier se rencontre particulièrement sur la Côte-Nor Lac-Saint-Jean et à la baie James.	rd, au Saguenay–
Où se procurer le document	
Les mesures particulières sont inscrites aux PGAF des unités d'aména concernées.	agement forestier

Il est aussi possible de se référer au document Lignes directrices rattachées à l'objectif sur la protection de l'habitat des espèces menacées ou vulnérables du milieu forestier : mesures transitoires pour les plans annuels de 2006-2007 et de 2007-2008 disponible à l'adresse suivante :

http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-objectifs.jsp

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan de rétablissement ou plan de protection des espèces désignées menacées ou vulnérables	
Date de parution	
Varie selon le plan.	
Type de document	
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure Banque de données □ Carte □ Portrait ⊠ Loi, règlemen Autre :	□ t, décret □
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ⊠ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
La modification des habitats, leur dégradation, voire leur perte, constituent une espèces menacées ou vulnérables. La mise en place de mesures visant à enra à éviter des disparitions est alors nécessaire. De telles mesures doivent coordonnées pour contrer efficacement les effets les plus néfastes qui s'exerce. Un document de planification du rétablissement (plan de rétablissement pour la protection pour la flore) est préparé afin de bien définir la stratégie et rétablissement sur un horizon d'au moins cinq ans. Ce document résume la situen y apportant, s'il y a lieu, de nouvelles informations notamment sur l'état des menaces qui pèsent sur l'espèce et son habitat. Il contient aussi la s'rétablissement de l'espèce, les buts visés ainsi que le plan d'action retenu pour plan d'action contient l'ensemble des mesures qui seront reprises par intervenants pour mener à bien le plan de rétablissement.	ayer leur déclin et être orientées et ent sur l'espèce.  a faune et plan de les objectifs de uation de l'espèce populations et les stratégie pour le r les atteindre. Ce
Territoire de référence	
Chaque plan s'applique à un territoire distinct.	
Remarques	
Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (http://www.cdpnq.gouv.qc.ca) collecte, analyse et diffuse les informations relatives aux espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables.	
Où se procurer le document	
Des informations sur les espèces fauniques menacées ou vulnérables et or rétablissement sont disponibles sur le site Internet du MRNF aux adresses suiv	-
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/publications.jsp	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/guichet/publications/index.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007–2017	
Date de parution	
Juin 2007	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☑ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Territoire ☒	
Sommaire	
Le gouvernement du Québec s'est doté d'un plan d'intervention sur les algues bleu-vert comportant 35 actions à réaliser sur un horizon de dix ans. L'une de ces actions touche le développement de la villégiature sur les terres publiques qui se lit comme suit : Renforcer le processus de planification et les normes sur l'allocation de tout nouveau bail de villégiature et reporter les développements de villégiature sur des lacs en présence d'algue bleu-vert anormalement élevée. Le MRNF doit mettre en place dès 2008 un mécanisme pour s'assurer que les emplacements qui seront mis en disponibilité à l'automne 2008 rencontrent les objectifs poursuivis par ce plan d'intervention gouvernemental. Cette démarche est présentement en cours au sein du MRNF.	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Le plan d'intervention est disponible à l'adresse suivante :	
http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/plan_intervention_2007-2017.pdf	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan général d'aménagement forestier 2008–2013	PGAF
Date de parution	
2008	
Type de document	
Planification Stratégie, politique Directive, procédure Banque de données Carte Portrait Loi, règlemen Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ⊠ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Le plan général d'aménagement forestier présente la stratégie d'aménagement de la forêt et la planification des interventions forestières qui se dérouleront, au cours des cinq prochaines années, sur un territoire forestier bien délimité. Ce plan découle des résultats du calcul de la possibilité forestière effectué par le Forestier en chef et des stratégies d'aménagement retenues par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune (ministre). Il est élaboré par les bénéficiaires de contrats ou de convention et est approuvé par le ministre.	
Le PGAF contient notamment le bilan et l'état de situation du territoire vis territoire par les communautés autochtones et les ententes ou mesures conv les résultats du calcul de la possibilité forestière, ainsi que la stratégie d'amén mise en place pour assurer le rendement soutenu. Il décrit les intervention seront nécessaires pour réaliser la stratégie d'aménagement, la localisation pour les cinq prochaines années et les mesures d'harmonisation des us appliquées. Finalement, le PGAF identifie les modalités de suivi et de mis activités.	enues avec elles, lagement qui sera ns forestières qui n de ces activités sages qui seront
Territoire de référence	
Un plan général d'aménagement forestier est produit pour chaque unité forestier (UAF), territoire de convention d'aménagement forestier (CvA convention de gestion de forêt d'enseignement et de recherche (CGFER convention de gestion territoriale (CGT).	AF), territoire de
Remarques	
Pour les UAF, la période de validité est de 5 ans. Elle peut varier pour les autre	es territoires.
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	
Les PGAF approuvés par le ministre sont énumérés au répertoire des bénéfic de CtAF (voir cette fiche).	iaires de CAAF et
De l'information générale sur le PGAF est disponible sur le site Internet du N suivante :	MRNF à l'adresse
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-planification-	lan.jsp

Nom du document ou sujet	Acronyme	
Planification stratégique sur les zecs		
Date de parution		
Mars 1995		
Type de document		
Planification ⊠ Stratégie, politique ⊠ Directive, procédure Banque de données □ Carte □ Portrait □ Loi, règlemen Autre :		
Secteur d'activités		
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌	
Sommaire		
Ce document définit le cadre d'intervention et les grandes orientations se rapportant aux zecs de chasse et de pêche.		
La première partie du document dresse un bilan quant à l'atteinte des objectifs aux zecs de chasse et de pêche; elle contient également les grands éléments posés par l'atteinte de ces objectifs. La deuxième partie fait état de la réalité s dans laquelle le réseau évolue et décrit les grands enjeux auxquels sor différents acteurs. La troisième partie précise le cadre d'intervention dans lequ zecs de chasse et de pêche : les orientations de gestion, les objectifs, les moye	de problématique socio-économique nt confrontés les el doit évoluer les	
Territoire de référence		
S'applique aux territoires des zecs.		
Remarques		
Ce document est actuellement en révision.		
Où se procurer le document		
Auprès du coordonnateur régional.		
Compte tenu de la révision de ce document, il peut être transmis sous toute rés	serve.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan régional de développement du territoire public ou analyses territoriales- volet éolien	PRDTP
Date de parution	
Variable	
Type de document	
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Directive, procédure □ Banque de données □ Carte □ Portrait □ Loi, règlement, décret □ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ⊠ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🛚
Sommaire	
Le PRDTP ou une analyse territoriale est un outil de mise en valeur des terres du domaine de l'État. Il vise à déterminer où, quand et comment il est possible d'octroyer des droits fonciers en vue d'une utilisation harmonieuse du territoire public. Pour le volet éolien, un PRDTP ou une analyse territoriale présente le contexte régional spécifique au développement éolien et les impacts potentiels de l'implantation d'éoliennes sur le territoire public. Les enjeux et des orientations relatifs à cette utilisation du territoire sont posés pour construire un scénario pour le développement éolien sur la base de zones de compatibilité avec ou sans mesure d'harmonisation.	
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Des PRDTP ou analyses territoriales pour le volet éolien ont été réalisés administratives du Québec qui recèlent un potentiel de développement éolien.	pour les régions
Des PRDTP-volet éolien sont disponibles pour la région Bas-Saint-Laurent et pour la région Gaspésie et la MRC de Matane. Des analyses territoriales sont disponibles pour les régions Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean.	
Où se procurer le document	
Les PRDTP et les analyses territoriales sont disponibles sur le site Interne adresses suivantes :	et du MRNF aux
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-regionaux.jsp	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-analyses.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plan régional de développement du territoire public-volet récréotourisme	PRDTP
Date de parution	
2004 et 2005	
Type de document	
Planification Stratégie, politique Directive, procédure Banque de données Carte Portrait Loi, règlemen Autre :	□ t, décret □
Secteur d'activités	
Tous  Énergie  Faune  Forêts  Mines  Ter	ritoire 🛚
Sommaire	
Le PRDTP-volet récréotourisme est un outil de mise en valeur des terres du domaine de l'État. Il vise à déterminer où, quand et comment il est possible d'octroyer des droits fonciers à des fins récréotouristiques en vue d'une utilisation harmonieuse du territoire public. Différents thèmes sont traités sous le volet récréotourisme tels que l'hébergement, les activités récréatives de plein air et les activités culturelles et patrimoniales.	
La planification s'appuie sur une description de la situation de l'industrie récré que sur le potentiel de développement de la région. Ces constats permettent grands enjeux de l'utilisation du territoire public à des fins de récréation orientations et des objectifs de développement. Ces orientations et objectifs application en fonction de zones qui présentent une problématique par caractéristiques homogènes pour constituer un scénario de développement pour les terres du domaine de l'État de la région.	de déterminer les et de définir des ctifs sont mis en articulière et des
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Des PRDTP-volet récréotouristique ont été réalisés pour les régions administr Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie, Nord, Lanaudière et Laurentides.	
Où se procurer le document	
Les PRDTP sont disponibles sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante	:
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-regionaux.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Plans de mise en valeur pour le territoire public intramunicipal faisant l'objet d'une délégation	
Date de parution	
Variable	
Type de document	
Planification Stratégie, politique Directive, procédure Banque de données Carte Portrait Loi, règlemen Autre :	□ ut, décret □
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ⊠ Mines ☐ Ter	ritoire 🛚
Sommaire	
Le MRNF a élaboré un programme qui permet aux municipalités régionales de comté de prendre en charge des responsabilités en gestion foncière et forestière. Ce programme est connu sous l'appellation « Programme TPI ». Cette délégation de gestion présuppose un consensus régional en vue d'assumer la gestion et la mise en valeur d'un territoire public intramunicipal. Elle se concrétise par la signature d'une convention de gestion territoriale. En vertu des conventions de gestion territoriales, un plan de mise en valeur du territoire public intramunicipal faisant l'objet de la délégation doit être produit. Ce plan est élaboré en vue de réaliser des interventions dans un but de développement.	
Territoire de référence	
S'applique au territoire public intramunicipal qui a fait l'objet d'une délégation de n vertu du programme TPI.	de responsabilités
Remarques	
Les plans de mise en valeur prennent diverses appellations.	
Chaque région administrative fait l'objet d'un programme de délégation.	
Où se procurer le document	
Auprès des MRC délégataires.	

Nom du document	Acronyme
Plan stratégique 2008-2011 du ministère des Ressources naturelles et de la Faune	
Date de parution	
2008	
Type de document	
Planification ⊠ Stratégie, politique □ Banque de donnée Carte □ Portrait □ Loi, règlement, décret □ Autre :	_
Secteur d'activités	
Tous ⊠ Énergie ☐ Faune ☐ Forêt ☐ Mines ☐ Territoire	
Sommaire	
Le plan stratégique annonce les engagements du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour la période couvrant les années 2008 à 2011. Plus précisément, il présente la mission, la vision ainsi que l'environnement dans lequel il évolue. Le Ministère s'est fixé 21 objectifs pour chacun desquels des indicateurs lui permettront de mesurer les résultats atteints.	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire géré par le MRNF.	
Remarques	
Où se procurer le document?	
Le plan stratégique 2008-2011 est disponible sur le site Internet du MRNF à l'a	dresse suivante :
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/plan/index.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Politique de gestion des îles publiques	
Date de parution	
Février 1981	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous	ritoire 🛚
Sommaire	
Les orientations qu'applique le MRNF ont été adoptées en 1981 dans la Politique de gestion des îles publiques et insérées dans le Guide de développement de la villégiature sur les terres du domaine public. Cette politique fait état des différentes contraintes de l'occupation des milieux insulaires sur la faune, la végétation, le paysage, l'environnement et le caractère public des îles.	
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Portraits forestiers	
Date de parution	
Entre avril et juin 2004.	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☑ Loi, règlemen Autre :	□ t, décret □
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Ces documents d'information ont été préparés par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec pour l'usage de la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État.	
Les portraits forestiers sont subdivisés en cinq sections, soit :	
<ul> <li>le portrait général de la région (territoire, social, environnemental, écono</li> <li>l'état de la forêt publique sous aménagement (profil forestier, évol forestier);</li> </ul>	lution du couvert
<ul> <li>la forêt publique sous aménagement (possibilité forestière, traiter mouvements des bois ronds);</li> </ul>	-
<ul> <li>le processus de gestion des forêts publiques (grands enjeux d'aménagement forestier, suivi et contrôle des interventions);</li> <li>des informations complémentaires : forêt privée.</li> </ul>	régionaux, plan
Territoire de référence	
Se rapporte à l'ensemble du territoire forestier du Québec.	
Remarques	
Des portraits forestiers ont été réalisés pour toutes les régions forestières du Q	uébec.
Où se procurer le document	
Les portraits forestiers sont disponibles à l'adresse suivante :	
http://www.commission-foret.qc.ca/documentation.htm	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Portraits territoriaux	
Date de parution	
2005	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☑ Loi, règlement, décret ☐ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous 🗵 Énergie 🗌 Faune 🗌 Forêts 🗌 Mines 🗍 Territoire 🗍	
Sommaire	
Les portraits territoriaux décrivent et analysent les caractéristiques du territoire public ainsi que la situation des principaux droits et statuts accordés, à travers leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ils posent également un regard sur les principaux potentiels et projets existants afin d'y intégrer des éléments de prospective.	
Territoire de référence	
Se rapporte aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Des portraits territoriaux ont été réalisés pour les régions administratives suivantes : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière et Laurentides. Pour les autres régions, des portraits sont en élaboration.	
Où se procurer le document	
Les portraits territoriaux réalisés sont disponibles sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Produits forestiers à forte valeur ajoutée	
Nomenclature de la première transformation et de la deuxième et troisième transformation des produits forestiers	
Date de parution	
Décembre 2005	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ⊠ Mines ☐ Territoire ☐	
Sommaire	
Cette nomenclature présente une description de la première transformation et de la deuxième et troisième transformation des produits forestiers. Elle permet de clarifier la chaîne de la transformation et d'en quantifier la valeur pour le bénéfice des intervenants dans ce secteur d'activité. Elle brosse un portrait des produits forestiers à forte valeur ajoutée.	
L'information est présentée de manière factuelle et sous forme de statistiques compilées en tableau ou en graphique.	
Territoire de référence	
Sans objet	
Remarques	
Où se procurer le document	
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/nomenclature.pdf	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Programme de mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée du ministère des Ressources naturelles et de la Faune	
Date de parution	
Mars 2008	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☒ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous 🗵 Énergie 🗌 Faune 🗌 Forêts 🗌 Mines 🗍 Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Ce programme présente les différentes modalités de mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée du MRNF. Il permet d'établir la répartition de l'enveloppe budgétaire pour le financement des CRRNT et précise les engagements des acteurs associés à l'approche.	
Territoire de référence	
Toutes les régions du Québec sont éligibles au programme à l'exception des régions de Montréal et de Laval.	
Remarques	
Le programme a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 26 mars 2008, 140 <sup>e</sup> année, n°13.	
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Programme relatif à l'implantation des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ainsi qu'à la conception et à la préparation des plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire	
Date de parution	
Juin 2006	
Type de document	
Planification	□ nt, décret ⊠
Secteur d'activités	
Tous 🗵 Énergie 🗌 Faune 🗌 Forêts 🗌 Mines 🗍 Territoire 🗍	
Sommaire	
Ce programme a permis de lancer la réflexion sur la conception des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ainsi que sur les responsabilités qui pourraient leur être confiées. Il visait également à définir un concept de plan régional de développement intégré des ressources et du territoire. Le programme précisait la répartition de l'enveloppe budgétaire selon les diverses activités à tenir ainsi que les obligations des acteurs. La réalisation du programme a donné lieu à des rapports de la part des CRE participantes.	
Territoire de référence	
Ce programme s'adressait aux conférences régionales des élus de la plupart des régions administratives ainsi qu'aux communautés autochtones.	
Remarques	
Le programme a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 7 juin 2 n°23.	2006, 138 <sup>e</sup> année,
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Programme sur la biomasse forestière	
Programme relatif à l'octroi d'un droit autorisant pour une certaine période la récolte annuelle de biomasse forestière dans les forêts du domaine de l'État	
Date de parution	
Juillet 2008	
Type de document	
Planification	□ it, décret ⊠
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Ce programme a pour objet de permettre la récolte de volumes de biomasse forestière dans les forêts du domaine de l'État, par le biais de mesures non prévues à la Loi sur les forêts (L.R.Q., c. F-4.1, modifiée par le chapitre 39 des lois de 2007). Les objectifs de ce programme sont de :	
<ul> <li>créer et soutenir de nouvelles possibilités de développement économique</li> <li>réduire la dépendance du Québec envers les matières fossiles;</li> <li>faciliter la réalisation des stratégies d'aménagement forestier;</li> <li>favoriser la réhabilitation des forêts feuillues.</li> </ul>	ue;
Territoire de référence	
S'applique aux forêts du domaine de l'État.	
Remarques	
<ul> <li>Au sens du programme, la biomasse forestière répond à la définition suivante :</li> <li>les arbres ou parties d'arbres compris dans la possibilité forestière, mais n'étant pas utilisés;</li> <li>les arbres, arbustes, cimes, branches et feuillages non compris dans la possibilité forestière. Les souches et les racines sont exclues de la biomasse forestière.</li> </ul>	
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Protocoles d'entente entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et des propriétaires fonciers	_
Date de parution	
Variable	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Pour améliorer la gestion de la faune et favoriser l'accessibilité au territoire privé pour des activités de prélèvement faunique, le ministère dispose d'un outil d'intervention prévu à la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (articles 36 et 37). En vertu de ces dispositions, le ministre peut signer des protocoles d'entente avec un ou des propriétaires fonciers.	
Ces protocoles d'entente ont pour but d'améliorer, sur les terres privées, la gestion de la faune et son accessibilité à des fins de chasse, de pêche et de piégeage, tout en respectant les droits des propriétaires fonciers. Le protocole d'entente comprend notamment les activités offertes, les modalités d'accès du public à la faune et celles relatives à l'élaboration d'un plan de gestion et de protection de la faune.	
Territoire de référence	
Se rapporte au territoire privé.	
Remarques	
Un guide vient définir les conditions préalables à la signature des protocoles et présenter les principaux éléments à inclure dans ces ententes. Il sert également à aider les propriétaires fonciers ainsi que les responsables régionaux du ministère à préparer un projet de protocole d'entente.	
En juin 2008, 34 protocoles d'entente avaient été conclus.	
Où se procurer le document	
Les protocoles et le guide peuvent être obtenus auprès du coordonnateur région	onal.

Nom du document ou sujet	Acronyme
Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuet	
Date de parution	
Septembre 2002	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☒ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🛚
Sommaire	
En 2000, un comité interministériel a été formé pour définir les principes que le ministère des Ressources naturelles devrait respecter afin que le territoire public contribue davantage au développement de l'industrie du bleuet et pour proposer des orientations ainsi que des scénarios à retenir à cette fin.	
Le rapport de ce comité dresse un état de situation de l'industrie du bleuet au Québec et présente différentes mesures pour favoriser le développement de l'industrie du bleuet sur les terres du domaine de l'État. Le comité recommandait notamment de donner accès à des territoires sous aménagement forestier pour permettre l'aménagement de bleuetières de type forêt / bleuet et d'expérimenter ce type d'aménagement. Ces recommandations ont pris forme dans le Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier ayant pour fins une bleuetière.	
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Un guide d'information sur le programme a été préparé par le MRNF.	
Où se procurer le document	
Le rapport du comité et un guide d'information sur le programme sont dispo Internet du MRNF à l'adresse suivante :	onibles sur le site
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/bleuetieres/index.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec	
Date de parution	
Au début du mois de mars de chaque année.	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☒ Loi, règlement, décret ☐ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☒ Territoire ☐	
Sommaire	
Ce rapport annuel dresse un portrait des activités d'exploration minière au Québec. Le premier chapitre traite des projets d'exploration pour les métaux usuels et précieux ainsi que pour le diamant qui ont été réalisés au Québec. Le deuxième chapitre traite des projets d'exploration pour la pierre architecturale, les minéraux industriels, les pierres industrielles et la tourbe. Le chapitre 3 traite des travaux géoscientifiques effectués par Géologie Québec au cours de la dernière année. Enfin, les données relatives à la production minière québécoise sont fournies sous la forme de cartes et de tableaux à l'annexe I.	
Ce document est particulièrement utile dans l'élaboration du portrait de la région puisqu'il donne un aperçu de l'activité d'exploration minière qui se déroule dans les différentes régions administratives du Québec.	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Le rapport est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/publications/publications-rapports-2007.jsp	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Récolte de produits forestiers non ligneux dans les forêts du Québec	PFNL
Date de parution	
Mise à jour régulière depuis 2001.	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
La récolte des produits forestiers non ligneux (PFNL) est présente dans plusieurs régions forestières du Québec. On prélève ainsi, sur une base saisonnière, des plantes ainsi que des résines utilisées pour la production d'huiles essentielles. Les branches de sapin sont aussi prisées pour la confection de couronnes de Noël dont le marché est bien développé depuis plusieurs années. Il en est de même des crosses de violon (Matteucie) et de certains champignons recherchés (morilles, chanterelles,) dans le domaine de l'alimentation.	
La récolte des PFNL est gérée de deux façons en forêt publique :	
<ul> <li>la récolte d'arbustes et d'arbrisseaux destinés à des usages pharmaceutiques (articles 24.0.1 et 24.0.2, loi 136) requiert un permis d'intervention en forêt publique auquel sont attachées diverses obligations : application d'une méthode de taille, implantation d'une usine de transformation, respect du principe du rendement soutenu, application du principe de résidualité, etc.</li> <li>pour tous les autres PFNL non voués à des fins pharmaceutiques, la récolte requiert normalement une autorisation de la part des autorités régionales. Pour l'obtention de</li> </ul>	
l'autorisation, les autorités régionales demandent au promoteur générales : lieu de récolte, quantité, date de récoltes, etc.	
La gestion durable des PFNL s'appuie sur l'acquisition de connaissances obt de recherche structurants qui font intervenir le MRNF, le gouvernement féde industriels concernés. Par ailleurs, le programme décennal d'inventaire ainsi de de mise en valeur des ressources du milieu forestier permettent de mieu l'échelle régionale, certains PFNL.	éral ainsi que les que le programme
Territoire de référence	
Se rapporte à l'ensemble du territoire forestier.	
Remarques	
Pour l'émission d'un permis ou d'une autorisation de récolte, l'unité d'aména (UAF) demeure généralement le territoire de référence pour assurer une gest de certains principes attachés à la Loi sur les forêts dont celui de la pérennité c	tion respectueuse
Le Québec, comme pour la plupart des provinces forestières au Canada, appli- précaution afin d'assurer la pérennité de la plupart des PFNL qui font l'ob- commerciale.	

Seul l'if du Canada, compte tenu des besoins industriels importants, a fait l'objet d'un calcul de possibilité sur une base de rendement soutenu. Dans un avenir rapproché, il sera possible de connaître, par UAF, les volumes de biomasse d'if du Canada récoltable en accédant au site du bureau du Forestier en chef.

### Où se procurer le document

De l'information sur le permis d'intervention pour la récolte de branches d'if du Canada est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :

http://www.mrnf.gouv.gc.ca/forets/entreprises/entreprises-permis-branches.jsp

Nom du document ou sujet	Acronyme
Refuge faunique – Énoncé d'orientation	
Date de parution	
1991	
Type de document	
Planification	□ t, décret □
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Teri	ritoire 🗌
Sommaire	
Le refuge faunique est utilisé pour protéger un habitat faunique d'importance, reconnu à l'échelle régionale ou provinciale. Les qualités intrinsèques de ces habitats sont évaluées en fonction de sa productivité faunique, de la densité et de la diversité faunique qu'il renferme ou encore par le support qu'il représente pour une espèce rare, menacée ou vulnérable.	
Les conditions d'utilisation des ressources et accessoirement les conditions de précréatives sont définies pour chaque refuge faunique en vue de conserver l'hab d'une espèce faunique.	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.	
Remarques	
Un refuge faunique peut être constitué sur des terres du domaine de l'État, sur ou sur les deux à la fois. Dans le cas où l'habitat serait situé sur des terres privér conclure une entente de gré à gré avec le propriétaire. Neuf refuges fauniques au Québec (juin 2008).	es, le Ministre doit
Où se procurer le document	
Auprès du coordonnateur régional.	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Refuges biologiques rattachés à l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées	
Date de parution	
Décembre 2005	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire
Sommaire	
Les refuges biologiques sont de petites superficies forestières où les activités forestier sont interdites, et ce, en vue de conserver la biodiversité associée aux découlent de l'objectif de protection et de mise en valeur du milieu forestier (Cle maintien en permanence d'une certaine quantité de forêts mûres et suranné forestier sous aménagement. Ils représentent un des moyens retenus pour atte Les lignes directrices élaborées pour la mise en œuvre de cet objectif présente éléments qui étaient à considérer lors de la localisation des refuges biologique partie des plans généraux d'aménagement forestier (PGAF) 2008-2013, en vigavril 2008. La Loi sur les forêts reconnaît le statut de refuge biologique (art. 24 partie des refuges biologiques sera reconnue comme aires protégées. Les a permises sont décrites dans le document « Lignes directrices pour la ges biologiques désignés en vertu de l'article 24.10 de la Loi sur les forêts ».	x vieilles forêts. Ils DPMV) portant sur des sur le territoire deindre cet objectif. ent l'ensemble des ques. Ceux-ci font gueur depuis le 1 <sup>er</sup> l.10 à 24.13). Une ctivités qui y sont
Territoire de référence	
Les lignes directrices s'appliquent aux terres du domaine de l'État faisant l'ob de conventions d'aménagement forestier (ex. : CAAF, CvAF, CtAF).	jet de contrats ou
Remarques	
En vertu de la Loi sur les forêts (art. 24.12), une liste des refuges biologiques e géographique doivent être présentées sur le site Internet du Ministère. La refuges biologiques est intégrée au système d'information écoforestière (SIEF)	a localisation des
Où se procurer le document	
Le document « Lignes directrices pour l'implantation des refuges biologiq l'objectif sur le maintien de forêts mûres et surannées » est disponible sur l MRNF à partir de l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-objectifs.jsp	
La liste des refuges biologiques, leur délimitation et le document « Lignes of gestion des refuges biologiques désignés en vertu de l'article 24.10 de la Loseront disponibles sur le site Internet du MRNF à partir de l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-objectifs-refug	es.jsp

Nom du document ou sujet	Acronyme
Répertoire des bénéficiaires de CAAF et de CtAF	
Date de parution	
31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre de chaque année (exceptionnellement, aussi le 30 avril 2008)	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ⊠ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Ce document publié quatre fois par année inclut :	
<ul> <li>un bulletin des droits forestiers consentis;</li> <li>une synthèse des volumes attribués par unité d'aménagement forestier</li> <li>une liste des attributions par bénéficiaire de contrat d'approd'aménagement forestier (CAAF) et de contrat d'aménagement forestier</li> <li>une liste des bénéficiaires de CAAF et de CtAF par unité d'aménageme</li> <li>une carte des unités d'aménagement forestier.</li> </ul>	visionnement et r (CtAF);
Territoire de référence	
Ce répertoire se rapporte au territoire couvert par les unités d'aménagement fo	restier.
Remarques	
Où se procurer le document	
Le répertoire est accessible à partir du site Internet du MRNF à l'adresse suiva	nte :
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-planification-di	oits-caaf.jsp

Nom du document ou sujet	Acronyme
Ressources et industries forestières – Portrait statistique	
Date de parution	
Édition 2007 (publication annuelle)	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ⊠ Mines ☐ Ter	ritoire 🛚
Sommaire	
Le document brosse un portrait statistique du secteur forestier québécois. comprennent:  - portrait géographique du Québec forestier (zones et sous-zones affectation des terres,);  - zone d'inventaire intensif (superficie, volume marchand);  - protection des forêts québécoises (insectes et maladies);  - aménagement durable des forêts du Québec (critères du dévelop biodiversité);  - aménagement forestier (possibilité forestière, tarification, reboiser sylvicoles);  - utilisation des forêts à des fins éducatives et récréatives et pour des a de recherche et d'expérimentation (forêts d'enseignement et de d'expérimentation);  - utilisation de la matière non ligneuse, les produits forestiers non alimentaires, matériaux non ligneux);  - exploitation forestière (Indicateurs économiques, productivité);  - utilisation de la matière ligneuse (consommation des usines, copeaux, et industrie du bois (industries du sciage, des placages, des panneaux);  - industrie des pâtes et papiers (capacité de production, livraison et imprommerciale);  - le secteur forestier dans l'économie québécoise (indicateurs économic budgets alloués,).	ppement durable, nent, traitements ctivités connexes, recherche, forêts ligneux (produits écorces); ortations, balance
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :	
http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques.	<u>isp</u>

Nom du document ou sujet	Acronyme
Restauration minière	
Date de parution	
2003 avec des mises à jour périodiques	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☒ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Ces pages Internet présentent l'état de situation de la restauration minière au Québec, de la planification et des travaux réalisés par le MRNF dans la réhabilitation des sites miniers abandonnés. À titre d'information, le lecteur est invité à consulter les sections sur les dispositions réglementaires et sur la restauration des sites miniers.	
Le document « Guide et modalités de préparation du plan et exigences générales en matière de restauration des sites miniers au Québec » est un outil de travail pour aider les responsables de l'industrie minière à réaliser un plan de restauration. Il traite notamment des particularités du plan, c'est-à-dire de sa forme, de son contenu technique et des exigences générales en matière de restauration. Ce guide sera utile aux intervenants régionaux qui désirent connaître quels sont les types de travaux d'exploration et d'exploitation minière qui nécessitent le dépôt, par le requérant, d'un plan de restauration (voir le tableau 1 du guide).	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.	
Remarques	
Le Guide de restauration des sites miniers au Québec est en révision afin de différentes modifications apportées à la Loi sur les mines et des nouve règlementaires de la Loi sur la qualité de l'environnement. Le MRNF reste replanification et du choix des sites miniers abandonnés à restaurer en printerritoire québécois.	elles dispositions esponsable de la
Où se procurer le document	
De l'information sur la restauration de sites miniers est disponible sur le site l aux adresses suivantes :	nternet du MRNF
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/restauration/index.jsp	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/restauration/restauration-sites.jsp	
Le guide de restauration des sites miniers au Québec est disponible à l'adresse	e suivante :
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/mines/restauration/restauration-guifrm	in.pdf

Nom du document ou sujet	Acronyme
SIEF (système d'information écoforestière)	SIEF
Date de parution	
Mise à jour en continu.	
Type de document	
Planification ☐ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure  Banque de données ☑ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlemen  Autre :	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Le système d'information écoforestière (SIEF) gère les données et cartographiques numériques forestières, écologiques et territoriales de l'ense forestier du Québec méridional. Ces données sont les plus récentes disponible des troisième et quatrième inventaires écoforestiers. Le SIEF assure l'intégra la diffusion de ces données. Il assure aussi un contrôle rigoureux des intégration à la banque, tant lors du chargement initial que lors des mises à ju de mécanismes de diffusion permet ensuite à la clientèle du MRNF d'avoir acc spécifiques. Les données sont organisées en couvertures spécifiques dont le les suivantes :	emble du territoire les et proviennent tion, la gestion et données et leur our. Un ensemble ès à des données
Données territoriales 1. Les divisions administratives 2. Les zones d'application des modalités d'intervention 3. Les affectations des territoires forestiers	
Données écologiques 4. Les districts écologiques 5. Les points d'observation écologique	
Données forestières 6. Les peuplements écoforestiers 7. Les chemins et ponts forestiers 8. L'hydrographie 9. Les photographies aériennes 10. Les placettes-échantillons temporaires 11. Les placettes-échantillons permanentes	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire forestier du Québec méridional.	
Remarques	
Un guide « Système d'information écoforestière SIEF – Produits de diffusion techniques » et son annexe donnent un aperçu de la banque de données du description détaillée des mécanismes de diffusion et des produits disponibles.	
La couverture « Zones d'application des modalités d'intervention » présente, per affectations des territoires forestiers, l'impact sur la gestion forestière sous for	

protection.

#### Où se procurer le document

Le guide et d'autres renseignements sur le SIEF sont disponibles sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :

http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-cartes-sief.jsp

L'information contenue dans le SIEF est disponible en format numérique en s'adressant au coordonnateur régional.

Nom du document ou sujet	Acronyme
SIGEOM (système d'information géominière)	SIGEOM
Date de parution	
Mise à jour en continu	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☒ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
SIGEOM est un système d'information géominière à référence spatiale. Il contient toutes les données géoscientifiques québécoises recueillies depuis 150 ans. Chaque année, il s'enrichit des résultats des travaux de prospection et d'exploration réalisés par le Ministère, les compagnies minières et les universités. Le SIGEOM est composé des modules suivants :	
<ul> <li>e-sigeom à la carte donne accès à toutes les données géoscientifique d'effectuer des recherches selon des critères précis et d'obtenir des ca au format de son choix.</li> </ul>	
<ul> <li>e-sigeom atlas rend facilement accessible l'ensemble des produits géomatiques disponibles. Ce site permet de répertorier toutes les cartes géologiques, géochimiques ou géophysiques.</li> </ul>	
<ul> <li>e-sigeom examine recense l'ensemble des données du fonds documen contient des données bibliographiques, des rapports géoscientifiques et</li> </ul>	
SIGEOM permet de consulter, de trouver et de commander le produit de votre choix. Il est possible de générer des cartes montrant la distribution des indices, gîtes, gisements, mines et carrières actives ou fermées des substances métalliques, minéraux industriels, pierres industrielles et pierres architecturales.	
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.	
Remarques	
Pour des produits numériques correspondant à la région, s'adresser au coordo	nnateur régional.
Où se procurer le document	
Les différents modules du SIGEOM sont accessibles sur le site Internet du M d'accueil et sous l'onglet Mines. Voici les liens des différents modules du SIGE	
Accueil: http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/geologie/geologie-donnees.jsp	
e-sigeom à la carte : http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/signet/classes/l1102_index.	Accueil?l=f
e-sigeom atlas : http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/signet/classes/l1102 index?l=f&	entt=ATL
e-sigeom examine : <a href="http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/signet/classes/l1102_index?">http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/signet/classes/l1102_index?</a>	<u>l=f&amp;entt=LG</u>

Nom du document ou sujet	Acronyme
SIGT (système d'information et de gestion du territoire public)	SIGT
Date de parution  Mise à jour en continu.	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous ⊠ Énergie □ Faune □ Forêts □ Mines □ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Le SIGT permet l'intégration et l'analyse des données à référence spatiale rela et à l'aménagement du territoire public. Outil d'aide à la prise de décision, il per particularités de chaque région et d'en déceler les enjeux sociaux, environnementaux. Le SIGT facilite la planification, l'aménagement et la m territoire public.	met de cerner les économiques et
Les données thématiques nécessaires à la gestion du territoire public, telles que les données sur la villégiature, les sentiers récréatifs, les zecs, les pourvoiries, les réserves écologiques ou les sites archéologiques, s'appuient sur la Base de données topographiques du Québec (BDTQ), à l'échelle 1/20 000, la Base de données topographiques et administratives (BDTA), à l'échelle 1/250 000, ainsi que le Système sur les découpages administratifs (SDA).  Le SIGT présente près de 200 couvertures regroupées sous vingt thèmes. Les utilisateurs ont	
également la possibilité de choisir les groupes d'affichage en fonction de leurs	besoins.
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Services électroniques disponibles :	
<ul> <li>consultation et interrogation des données géométriques et descriptives public;</li> </ul>	sur le territoire
<ul> <li>choix de groupes d'affichage en fonction des besoins de l'utilisateur;</li> <li>ajustement d'échelle, recherches dans la base de données, mesures lir surfaciques, localisation de lieux par coordonnées, annotation de cartes données dans différents systèmes et impression dans trois formats précopossibilité d'envoyer (en pièce jointe) des cartes thématiques annotées, et échange.</li> </ul>	s, projection de définis;
Où se procurer le document	
S'adresser au coordonnateur régional pour obtenir un code d'accès et un m l'application SIGT.	ot de passe pour

Nom du document ou sujet	Acronyme
Site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune	
Date de parution	
Sans objet	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous 🗵 Énergie 🗌 Faune 🗌 Forêts 🗌 Mines 🗍 Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Le site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune comprend beaucoup d'information sur les activités énergétiques, fauniques, forestières, minières et territoriales régies par le ministère sous chacun des onglets associés à ces sujets. De plus, le site comporte une section spécifique sur les régions où des renseignements sont donnés sur l'approche intégrée et régionalisée ainsi que sur chacune des régions administratives du Québec. Cette section pourrait s'avérer particulièrement utile pour l'élaboration du PRDIRT.  Des liens utiles sont aussi présentés comme ceux avec le site Le Québec géographique et le	
site du Forestier en chef.	eographique et le
Territoire de référence	
Sans objet.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Le site Internet du MRNF est accessible à partir de l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Sites fauniques d'intérêt	SFI
Date de parution	
Mai 2008	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous 🗌 Énergie 🗌 Faune 🗵 Forêts 🗌 Mines 🗍 Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
Les sites fauniques d'intérêt (SFI) sont des lieux circonscrits qui jouent un rôle faune au niveau local et régional. Ils ne bénéficient pas d'une protection réq d'une reconnaissance par orientation ministérielle qui donne la responsabili généraux du réseau régional du MRNF de désigner les SFI, d'en définir protection et d'en assurer le suivi. L'orientation prévoit également la prise er dans différents plans, dont le plan d'affectation du territoire public et le PRDIRT Les SFI peuvent viser à protéger des lacs, portions de cours d'eau ou élém (frayères) qui révèlent des caractéristiques peu fréquentes ou une productivité élevée d'espèces de poisson d'intérêt économique, ou encore à protéger sensibles. En milieu terrestre, les SFI peuvent servir à consolider certains l'alimentation et à l'abri d'espèces ciblées. La volonté de protéger les investisse à la restauration ou à la mise en valeur d'une population ou d'un habitat peut é l'identification d'un SFI. Les types et le nombre de SFI peuvent varier grander à l'autre en raison, notamment de l'aire de répartition d'une espèce et des pres culturelles à l'endroit d'une espèce.	glementaire, mais té aux directeurs les modalités de compte des SFI dents d'un habitat é particulièrement des populations aspects relatifs à ements consacrés également justifier ment d'une région
Territoire de référence	
S'applique aux terres du domaine de l'État.	
Remarques	
Où se procurer le document	
L'information spécifique sur les SFI est disponible auprès du coordor L'orientation ministérielle sera déposée sur le site Internet du MRNF.	nnateur régional.

Nom du document ou sujet	Acronyme
Sites géologiques exceptionnels	SGE
Date de parution	
2004	
Type de document	
Planification	
Secteur d'activités	
Tous	ritoire
Sommaire	
Un site géologique exceptionnel se rapporte soit à un géosite, soit à un gé collection de fossiles, de minéraux ou de météorites. Ce site vous donnera t nécessaire sur les définitions de géosites et de sites géologiques exceptionne les préserver, les critères d'évaluation pour retenir la candidature d'un SGE, géosites candidats pour l'obtention de sites géologiques exceptionnels et le proposer un site géologique exceptionnel.	oute l'information ls, le pourquoi de la localisation de
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.	
Remarques	
Où se procurer le document	
L'information sur les SGE est disponible à l'adresse suivante :	
http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca/sge/classes/I5101_accueil	

Nom du document ou sujet	Acronyme
Stratégie énergétique du Québec 2006–2015	
Date de parution	
Mai 2006	
Type de document	
Planification	□ t, décret □
Secteur d'activités	
Tous ☐ Énergie ⊠ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☐ Ter	ritoire 🗌
Sommaire	
La Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 est un énoncé du gouvernement au regard du développement énergétique du Québec. Cette stratégie présente une série d'objectifs, d'orientations et de priorités d'action.	
Des orientations spécifiques ont été adoptées pour le développemer renouvelables notamment de l'énergie éolienne ainsi que pour le développem petites centrales hydroélectriques pour les communautés locales ou autochton	ent de projets de
Territoire de référence	
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.	
Remarques	
Où se procurer le document	
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :	
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/energie/strategie/strategie-energetique	-2006-2015.pdf

Nom du document ou sujet	Acronyme			
Stratégie minérale du Québec				
Date de parution				
À venir				
Type de document				
Planification ☐ Stratégie, politique ☑ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :				
Secteur d'activités				
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☐ Mines ☒ Territoire ☐				
Sommaire				
La stratégie minérale du Québec a pour objectif d'assurer l'avenir du secteur minéral et de faire en sorte que ce secteur à la vie cyclique participe de manière permanente à la prospérité des communautés et des régions.				
Dans le document de la stratégie minérale, trois grands axes seront abordés :				
<ul> <li>créer de la richesse et préparer l'avenir du secteur minéral québécois;</li> <li>assurer un développement minéral respectueux de l'environnement;</li> <li>favoriser la participation des communautés locales et autochtones au développement minéral.</li> </ul>				
Territoire de référence				
S'applique à l'ensemble du territoire du Québec.				
Remarques				
Où se procurer le document				
À venir				

Nom du document ou sujet	Acronyme			
Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière				
Date de parution				
Juin 2005				
Type de document				
Planification				
Secteur d'activités				
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ⊠ Forêts ☐ Mines ☐ Territoire ☐				
Sommaire				
Ce document décrit les différents types de territoires fauniques, sous la responsabilité du ministère, ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière.				
Les objectifs de protection de ces territoires y sont décrits de même que les activités pratiquées et les principales caractéristiques de ces territoires : leur nombre, leur localisation et les superficies concernées.				
Territoire de référence				
S'applique aux terres du domaine de l'État.				
Remarques				
Où se procurer le document				
Le document est disponible sur le site Internet du MRNF à l'adresse suivante :				
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/territoires/index.jsp				

Nom du document ou sujet	Acronyme			
Zonage forestier				
Date de parution				
À venir				
Type de document				
Planification ☑ Stratégie, politique ☐ Directive, procédure ☐ Banque de données ☐ Carte ☐ Portrait ☐ Loi, règlement, décret ☐ Autre :				
Secteur d'activités				
Tous ☐ Énergie ☐ Faune ☐ Forêts ☒ Mines ☐ Teri	ritoire 🗌			
Sommaire				
Dans la foulée des travaux de la Commission Coulombe, le MRNF a entrepris une démarche pour réviser en profondeur le régime forestier. Le MRNF a déposé, le 20 juin 2008, un document de travail intitulé <i>L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts</i> , présentant les orientations qui pourraient être mises en application d'ici 2013. Ce document de travail propose l'application d'un zonage forestier identifiant des zones de sylviculture intensive (ZSI) à l'intérieur des unités d'aménagement forestier, afin d'y donner une priorité à la production ligneuse.  Sur la base de critères forestiers, le MRNF fournirait aux CRRNT une cartographie des meilleurs sites potentiels pour la production foretière. Par la suite et dans le cadre de la préparation du PRDIRT, il reviendrait à chacune des CRRNT de tenir des consultations publiques sur le sujet et de proposer au MRNF les zones pour lesquelles la production ligneuse serait une priorité. Ces zones seraient par la suite soumises au processus de réalisation des plans d'affectation du territoire public (PATP) pour recevoir une vocation appropriée.  En plus des cartes de potentiel, le MRNF fournira un Guide d'identification des zones de sylviculture intensive, à l'intention des CRRNT. Ce guide est en préparation.				
Le zonage forestier s'appliquerait aux terres du domaine de l'État sous aménag	gement forestier.			
Remarques				
Où se procurer le document				
Le guide sera disponible sur le site Internet du MRNF.				

#### Annexe 1

# Liste des coordonnateurs régionaux du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Région administrative ou territoire de CRE	Coordonnateur	Coordonnées
Abitibi-Témiscamingue	Mario Poirier	70, boul. Québec Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1 téléphone : 819 763-3388 télécopieur : 819 763-3216
		courriel: Mario.Poirier@mrnf.gouv.qc.ca
Bas-Saint-Laurent	Pierre Drolet	92, 2 <sup>e</sup> Rue Ouest, bureau 207 Rimouski (Québec) G5L 8B3 téléphone : 418 727-3710 télécopieur : 418 727-3735 courriel : Pierre.Drolet@mrnf.gouv.qc.ca
Capitale-Nationale	Gilles Trudel	1685, boul. Wilfrid-Hamel, bureau 1.14 Québec (Québec) G1N 3Y7 téléphone : 418 643-4680 télécopieur : 418 644-8960 courriel : Gilles.Trudel@mrnf.gouv.qc.ca
Centre-du-Québec	Claude Gauvin	100, rue Laviolette, bureau 207 Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9 téléphone : 819 371-4941 télécopieur : 819 371-6978 courriel : Claude.Gauvin@mrnf.gouv.qc.ca
Chaudière-Appalaches	Gilles Trudel	1685, boul. Wilfrid-Hamel, bureau 1.14 Québec (Québec) G1N 3Y7 téléphone : 418 643-4680 télécopieur : 418 644-8960 courriel : Gilles.Trudel@mrnf.gouv.qc.ca
Côte-Nord	Mathieu Cyr	625, boul. Laflèche, RC 702 Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5 téléphone: 418 295-4676 télécopieur: 418 295-4682 courriel: Mathieu.Cyr@mrnf.gouv.qc.ca
Estrie	Jean-Philippe Détolle	200, rue Belvédère Nord, bureau 1.05 Sherbrooke (Québec) J1H 4A9 téléphone : 819 820-3176 télécopieur : 819 820-3946 courriel : Jean-Philippe.Detolle@mrnf.gouv.qc.ca
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Alain Brunelle	195, boul. Perron Est Caplan (Québec) G0C 1H0 téléphone : 418 388-2125 télécopieur : 418 388-2444 courriel : Alain.Brunelle@mrnf.gouv.qc.ca

Région administrative ou territoire de CRE	Coordonnateur	Coordonnées
Lanaudière	Jean-Philippe Détolle	545, boul. Crémazie Est, 8e étage Montréal (Québec) H2M 2V1 téléphone : 514 873-2140 télécopieur : 514 873-5398
		courriel: Jean-Philippe.Detolle@mrnf.gouv.qc.ca
Laurentides	Jean-Philippe Détolle	545, boul. Crémazie Est, 8e étage Montréal (Québec) H2M 2V1 téléphone : 514 873-2140 télécopieur : 514 873-5398 courriel :
		Jean-Philippe.Detolle@mrnf.gouv.qc.ca
Mauricie	Claude Gauvin	100, rue Laviolette, bureau 207 Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9 téléphone: 819 371-4941 télécopieur: 819 371-6978
		courriel : Claude.Gauvin@mrnf.gouv.qc.ca
Montérégie-Est	Jean-Philippe Détolle	545, boul. Crémazie Est, 8 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H2M 2V1 téléphone : 514 873-2140 télécopieur : 514 873-5398
		courriel: Jean-Philippe.Detolle@mrnf.gouv.qc.ca
Nord-du-Québec (Baie-James)	Marie-Noël Breton	1121, boul. Industriel, C. P. 158 Lebel-sur-Quévillon (Québec) JOY 1X0 téléphone : 819 755-4838 télécopieur : 819 755-3541
		courriel : Marie-Noel.Breton@mrnf.gouv.qc.ca
Nord-du-Québec (Kativik) Marie-Noë	Marie-Noël Breton	1121, boul. Industriel, C. P. 158 Lebel-sur-Quévillon (Québec) JOY 1X0 téléphone : 819 755-4838 télécopieur : 819 755-3541
		courriel : Marie-Noel.Breton@mrnf.gouv.qc.ca
Outaouais	Linda Bédard	170, rue Hôtel-de-Ville Gatineau (Québec) J8X 4C2 téléphone: 819 772-3487 télécopieur: 819 772-3958
		courriel: Linda.Bedard@mrnf.gouv.qc.ca
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Diane Larose	3950, boul. Harvey, 3e étage Jonquière (Québec) G7X 8L6 téléphone : 418 695-8125 télécopieur : 418 695-8133
		courriel : Diane.Larose@mrnf.gouv.qc.ca
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Jean-Philippe Détolle	545, boul. Crémazie Est, 8e étage Montréal (Québec) H2M 2V1 téléphone : 514 873-2140 télécopieur : 514 873-5398 courriel :
		Jean-Philippe.Detolle@mrnf.gouv.qc.ca